

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE 2021



SOMMAIRE

1. LE MODELE D’AFFAIRE DU GROUPE NOVARC.....	2
1.1. Organisation et Gouvernance.....	2
1.2. Les valeurs du Groupe NOVARC	4
1.3. Les activités des Divisions du Groupe NOVARC	5
1.4. La chaîne de création de valeur du Groupe NOVARC	11
1.5. Stratégie et Objectifs du Groupe NOVARC.....	12
2. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS	16
3. METHODOLOGIE DU REPORTING	18
3.1. Contexte réglementaire	18
3.2. Processus d’identification des principaux risques Extra-financiers.....	18
3.3. Principes de reporting.....	18
3.4. Processus de collecte des données	19
3.5. Périmètre de reporting	20
4. ANALYSE DES RISQUES ET ACTIONS – MESURE DE LA PERFORMANCE.....	22
4.1. LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX.....	22
4.1.1 Les risques liés au changement climatique	22
4.1.2 Maitrise des consommations d’énergie liées aux activités du groupe et ayant un impact sur le changement climatique	22
4.1.3 Les risques liés à la raréfaction des ressources (matières premières)	26
4.1.4 Protection des écosystèmes : Impacts environnementaux : air, eau, sols, déchets liés aux produits distribués.....	29
4.2. LES RISQUES SOCIAUX.....	31
4.2.1 Santé et sécurité des collaborateurs : la maîtrise des risques liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles et aux risques psycho-sociaux	31
4.2.2 Risques sociaux liés à l’absentéisme	32
4.2.3 Risques sociaux liés à la Gestion des compétences : les risques liés à l’attraction et à la rétention des talents	36
4.2.4 Risques sociaux liés à la Gestion des compétences : Les risques liés à l’adéquation des compétences face à la croissance du Groupe et à l’évolution des métiers.....	40
4.2.5 Risques sociaux liés à la Gestion des compétences : Promouvoir la diversité et l’égalité des sexes...41	
4.3. LES RISQUES SOCIETAUX	45
4.3.1 Qualité et sécurité des produits : les risques liés à l’évolution des normes et à la conformité des produits	45
4.3.2 Services et relations clients	46
ANNEXE : Rapport OTI.....	48

1. LE MODELE D'AFFAIRE DU GROUPE NOVARC

1.1. Organisation et Gouvernance

Le Groupe NOVARC, fort de ses 1158 collaborateurs, aux origines culturelles multiples et aux métiers variés, est depuis plus de 29 ans un acteur majeur sur la scène nationale et internationale dans les domaines de la sécurité des réseaux électriques et de leurs électriciens, de la préparation et de la rénovation de véhicules et des consommables techniques (chimiques et autres) pour l'Industrie. C'est aussi un pionnier dans l'équipement spécifiques nécessaires auprès des concessions automobiles afin de protéger ceux qui interviennent sur les véhicules électriques et hybrides. Le groupe accompagnera également la mise en œuvre des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques.

Les performances techniques, l'innovation, la qualité, l'écoute client ont permis au Groupe NOVARC de s'imposer et d'être reconnu comme expert tant en France qu'à l'international depuis sa création en 1993.

Le Groupe NOVARC appuie sa position sur 54 filiales dont 33 en France et 21 à l'international, réparties en trois Divisions :

- ❖ **La Division NOVARC Safety**, leader dans la construction de solutions pour la sécurité et la performance dans les environnements électriques, s'adapte constamment aux spécificités des clients en offrant un support local.

Depuis 1993, la Division NOVARC Safety se construit en accueillant des marques de produits leaders sur le marché de la sécurité électrique. L'agrégation progressive de ces nouvelles marques et de nouveaux moyens industriels permet de disposer de l'offre de produits la plus large et la plus cohérente dans tous les domaines de la sécurité électrique. Parallèlement, la Division NOVARC Safety continue sa stratégie d'internationalisation en s'implantant sur tous les continents pour être toujours au plus proche de ses clients influents.

Elle apprend ainsi à connaître l'environnement et les besoins locaux pour y développer des solutions spécifiques répondant aux différentes normes en vigueur et aux bonnes pratiques métier.

La Division NOVARC Safety du Groupe est organisée en Unités Stratégiques Produits (USP) en charge de concevoir et fabriquer les produits de la Division et en Unités Stratégiques Commerces (USC) en charge de promouvoir et de commercialiser les produits de la Division en France, à l'Export ainsi que dans les pays où nous sommes implantés.

- ❖ **La Division NOVARC Motion & Industry** développe en permanence son offre dans le secteur de l'entretien automobile, le « Car care » et dans les secteurs industriels avec divers produits de nettoyage et d'entretien. Elle intervient aussi dans le domaine de l'aménagement du véhicule utilitaire et dans une offre d'immatriculation et de signalisation.



Frédéric CROULLET : Président du Conseil de Surveillance

Jean-Noël REY : Président du Directoire

Le Fondateur du Groupe NOVARC et le Directoire se sont engagés envers les Investisseurs financiers de NOVARC à s'inscrire durablement dans une démarche de progrès pour que les sociétés du Groupe NOVARC exercent leurs activités dans des conditions conciliant intérêt économique et responsabilité sociétale et à prendre en compte dans leurs investissements et dans le suivi de leurs actions des critères environnementaux, sociaux, sociétaux et de bonne gouvernance (Critères ESG). Toutes nos actions devront être entreprises dans cette conscience, c'est l'engagement que le groupe NOVARC donne à l'ensemble de ses parties prenantes.

Le comité de pilotage de la RSE au sein du Groupe NOVARC est rattaché à la Direction juridique.

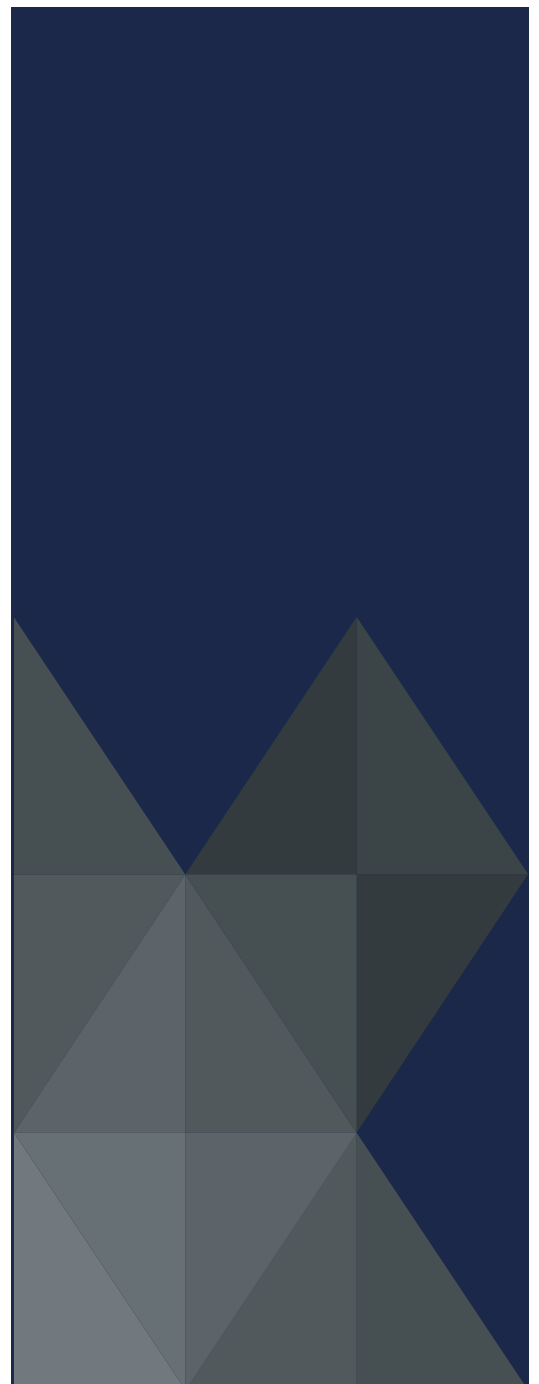
La gouvernance bicéphale du Groupe NOVARC est assurée par le Directoire et le Conseil de surveillance lui-même doté de plusieurs comités (Comité stratégique produits/commerce, Comité d'audit, Comité des rémunérations, Comité d'éthique, Comité digital).

La Division NOVARC Motion & Industry intervient depuis 2002 dans les secteurs de l'automobile et de l'industrie et fait constamment évoluer ses produits et ses services en investissant dans l'acquisition d'entreprises performantes et innovantes pour renforcer sa stratégie d'intégration verticale et sa présence auprès des clients de l'Industrie. Elle accélère le développement de ses gammes pour aller vers des produits encore plus responsables qui allient performance technique et durabilité.

- ❖ **La Division NOVARC Networks**, nouvelle division du Groupe NOVARC, est présente en France et à l'International et conçoit, fabrique et commercialise les équipements pour la construction, la protection et la maintenance des réseaux de transport et de distribution d'électricité pour les compagnies d'électricité, les réseaux ferroviaires, métro et tramway. Les sociétés composant cette nouvelle division sont également présentes sur le marché de la téléphonie mobile par la conception, fabrication et installation d'antennes relais et accessoires.

Pour accompagner ses filiales dans leur développement, NOVARC propose des compétences fortes et structurantes :

- Une Direction des Ressources humaines
- Une Direction financière
- Une Direction du contrôle de gestion
- Une Direction de la comptabilité
- Une Direction juridique
- Une Direction des systèmes d'information
- Une Direction des achats



1.2. Les valeurs du Groupe NOVARC

NOVARC

Le développement de NOVARC s'appuie sur un socle de valeurs essentielles. Son nom scelle deux ambitions fondatrices :

Le « **NOV** » (INNOVATION) et l'**ARC** (L'ARCHE)

- L'innovation, c'est l'ambition de toujours proposer à nos clients des solutions originales et performantes. C'est la garantie pour eux de travailler avec des outils et des produits qui progressent au même rythme que leurs besoins.
- L'Arche, c'est la voûte qui nous unit ; nous, nos équipes et surtout nos clients. C'est l'ambition de se dire qu'ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN...

NOVARC FOUNDATION

Le fonds de dotation « **NOVARC FOUNDATION** » a été créé le 7 août 2017 afin de permettre au Groupe NOVARC en croissance continue de s'impliquer dans des projets à vocation humanitaire.

Ce projet instillé par Frédéric CROULLET, fondateur du Groupe NOVARC, a été pleinement approuvé par l'ensemble des actionnaires et partenaires.

NOVARC FOUNDATION participe notamment aux programmes d'électrification du continent africain.

NOVARC FOUNDATION apporte également son soutien financier aux projets internes portés par les salariés du Groupe eux-mêmes impliqués dans des œuvres à caractère humanitaire.

NOVARC FOUNDATION incarne l'esprit de générosité du Groupe NOVARC alliant utilement croissance et partage.

FCPE NOVARC/MANCO

Actionnariat salarié : Fonds commun de placement d'entreprise : « **FCPE NOVARC** »

Pour les collaborateurs qui souhaitent faire fructifier leur patrimoine à travers leur travail et profiter des performances du Groupe, NOVARC a ouvert son capital à ses collaborateurs au travers d'un FCPE.

Par ailleurs les collaborateurs situés hors de France ont eu également la possibilité dès 2019 de faire fructifier leur patrimoine à travers leur travail grâce à l'ouverture du capital de la société NOVARC MANAGEMENT.

19,69 % des collaborateurs sont à ce jour actionnaires du Groupe.

1.3. Les activités des Divisions du Groupe NOVARC

1.3.1. Présentation des activités de la Division NOVARC Safety

Activité	Fabrication d'équipements de sécurité pour l'exploitation de lignes électriques de basse, moyenne et haute-tension.
Chiffre d'affaires 2021	106 604 K€
Nombre de salariés au 31/12	547
Domaines d'activité	Production électrique, Transport, Distribution, éclairage public, Industries Oil & Gaz, Traction électrique, Sécurité civile, Mobilité électrique, ferroviaire, pompiers.
Process industriels	Fonderie alu-laiton-bronze, Pultrusion, Injection, Plasturgie, Usinage-tournage CN, Transformation des polymères, Trempage, Maroquinerie.

La Division NOVARC Safety est un **fabricant et distributeur de renommée mondiale dans le domaine de la protection des biens et des personnes contre les risques électriques**, et offre une large gamme de solutions de sécurité pour les travaux sous tension ou hors tension. Elle distribue plus de 50 000 produits différents pour garantir la sécurité des salariés de ses clients dans le cadre de tout travail.

Avec une **gamme complète de produits et services**, les activités de la Division couvrent une **large part des marchés suivants** : les **services publics** (directement ou par l'intermédiaire de sous-traitants dans la production d'électricité, la T&D, la traction électrique), les **installateurs et diverses industries** (défense civile, voitures électriques, pétrole & gaz...) et les **distributeurs**. La Division NOVARC Safety est active tout au long de la chaîne de valeur, en étant en mesure de fournir des produits de la centrale électrique au transformateur, en haute et moyenne tension, jusqu'à l'utilisateur final pour une utilisation industrielle ou domestique de moyenne et de basse tension. Par l'intermédiaire de ses différentes filiales, elle **fournit aux opérateurs ou aux électriciens des équipements électriques complets sur l'ensemble du processus** qui comprend les **EPI, l'accès au réseau et les secteurs de travaux d'installation**.

La Division commercialise des produits de marques bien connues, anticipant les besoins

des clients et **concentrant sa stratégie sur la prescription et le référencement par le biais de solides équipes de vente directe dans chacune de ses 9 zones nationales**. La plupart des marchés, qui peuvent être des **contrats pluriannuels**, sont **attribués à la suite de processus d'appel d'offres**.

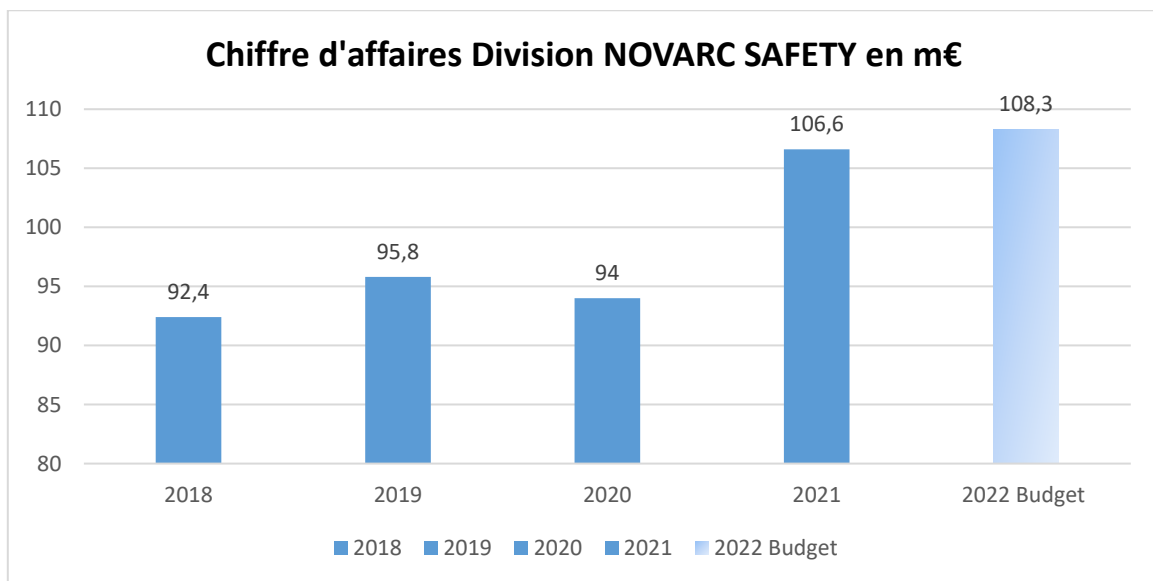
La Division NOVARC Safety **s'adresse aux marchés français et international** et **développe ses produits en fonction de l'environnement réglementaire (ex: normes françaises, britanniques, italiennes, américaines)** à travers ses filiales en France et dans le monde. Elle vend des produits dans plus de 130 pays.

Les origines industrielles de la Division sont profondément ancrées dans la qualité et le savoir-faire français. Avec **13 entités de fabrication en France, 1 en Italie et 1 au Royaume-Uni**, l'ensemble du processus industriel de la conception à la fabrication des équipements de sécurité électrique est contrôlé en interne avec un fort savoir-faire sur le terrain. **L'intégration et l'innovation de la fabrication sont des éléments majeurs de la stratégie de la Division** pour élargir le portefeuille de produits et de compétences afin de répondre aux problèmes des clients dans les plus brefs délais et de fournir les solutions les plus précises. La Division NOVARC Safety entend devenir rapidement un **acteur européen et mondial de premier plan dans les trois principaux**

secteurs qu'elle couvre sur la base d'un **plan stratégique clair ("CAP 2025")** reposant principalement sur quelques objectifs clés :

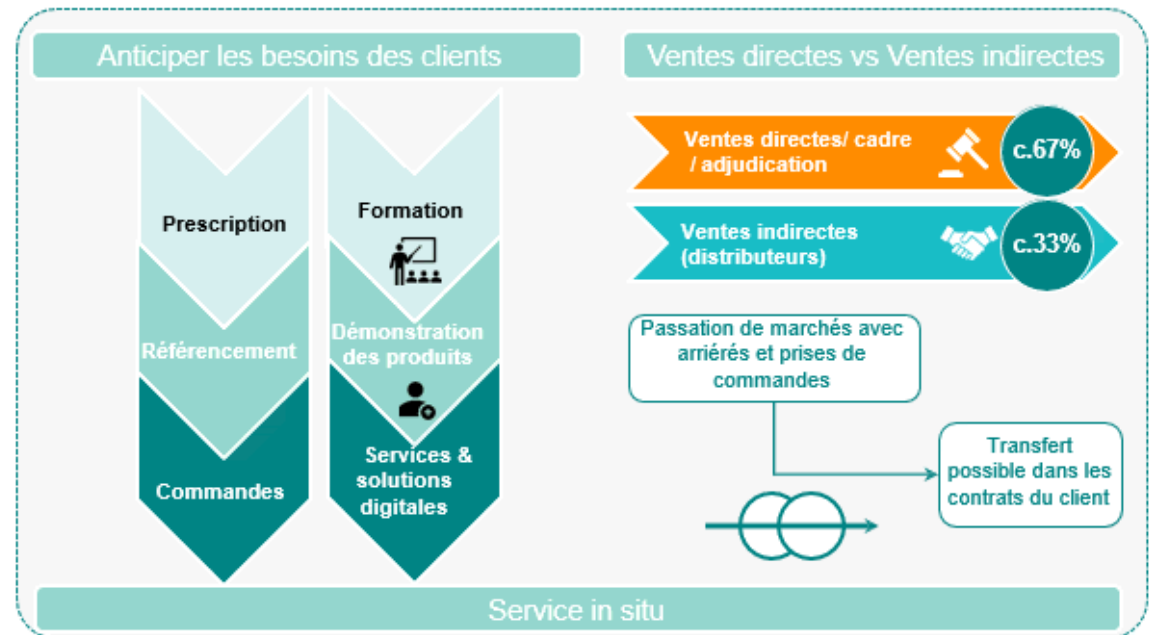
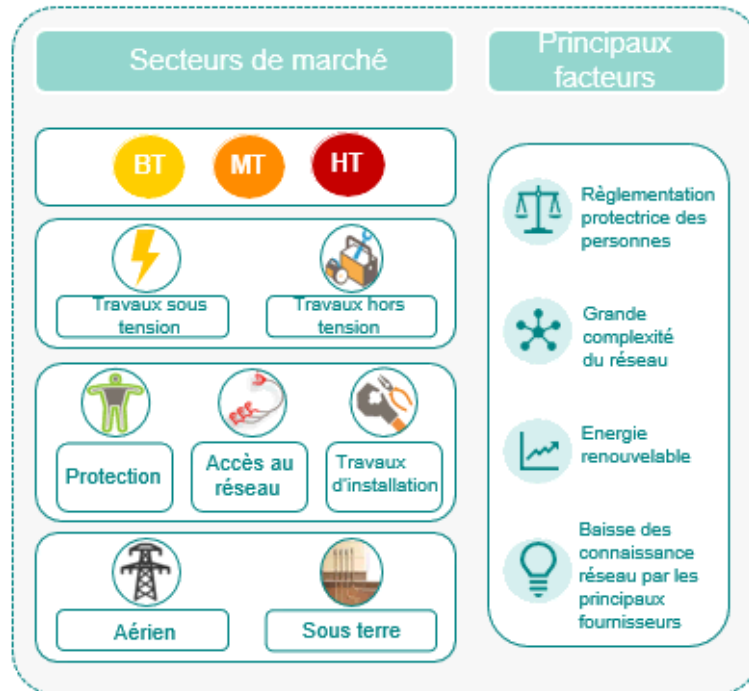
- devenir un standard du marché pour les produits de sécurité ;
- couvrir tous les produits de la famille avec des solutions et proposer systématiquement la gamme complète de produits à ses clients ;
- compenser la perte d'expertise de ses clients par un rôle de conseil ;
- l'expansion géographique sur de nouveaux marchés (par exemple, les normes ASTM) ;
- l'innovation produit sur une offre plus haut de gamme ;
- la digitalisation ;
- la croissance externe.

Panorama financier :



Division SAFETY

Modèle d'affaire



1.3.2. Présentation des activités de la Division NOVARC Motion & Industry

Activité	Production et commercialisation de produits d'entretien et de matériels pour la rénovation automobile et industrielle.
Chiffre d'affaires 2021	99 541 K€
Nombre de salariés au 31/12	449
Domaines d'activité	Constructeurs, Garages, Carrossiers, Carrossiers Aménageurs, Stations lavage, Collectivités, Concessions, Industrie, Distributeurs, Pompiers, Agriculteurs, Hôtellerie / Restauration.
Process industriels	Formulation chimique, soudure robotisée alu & acier, embouteillage & conditionnement, découpe & cambrage, assembleur & mélangeur, chimie de spécialité, logistique 24/48h.

La Division M&I est un **fabricant et distributeur européen dans le domaine des produits chimiques pour les secteurs industriels**, destinés en particulier aux professionnels de l'Automobile, de l'Agriculture ou de l'Industrie. Au cours de la dernière décennie, la Division a élargi son offre de produits grâce à des acquisitions d'entreprises prospères et innovantes desservant des marchés connexes. Ainsi, elle fabrique et distribue désormais plus de 18 000 produits principalement en B2B dans les secteurs suivants : **Automobile** (lavage, auxiliaires de peinture, confort, entretien des véhicules électriques), **Agriculture** et **Industrie** (atelier, préparation, santé et sécurité), **barres de toit et accessoires** pour véhicules utilitaires, **plaques d'immatriculation et panneaux de signalisation**.

Ainsi, la Division dispose d'une **gamme de produits complémentaires** augmentant la marge grâce à de fortes opportunités de ventes croisées. La Division s'occupe de grands segments de clients tels que : **OEM, concessionnaires automobiles, produits d'entretien automobiles, stations de lavage et clientèle d'industries diversifiées**. Elle **commercialise des produits de marque**, anticipe les besoins des clients et concentre sa **stratégie sur la prescription et le référencement par l'intermédiaire d'une solide équipe de vente directe**. **Pour les produits d'entretien des véhicules et les barres de toit, la plupart des contrats, qui peuvent être pluriannuels, sont attribués à la suite de processus de référencement par l'intermédiaire des OEM**. Les produits sont ensuite vendus par les concessionnaires automobiles ou les garages.

La Division vend ses produits par l'intermédiaire de ses filiales en France, en Allemagne, en Belgique et

également aux États-Unis depuis 2020. Elle s'adresse à la fois au marché français et international, **vendant des produits dans plus de 70 pays**. A ce titre, le Groupe a acquis un solide savoir-faire logistique pour servir ses clients avec un service de premier ordre (souvent expédition le jour même et délai de livraison de 24h à 48h).

L'intégration récente de la fabrication de procédés chimiques est un élément majeur de la stratégie de la Division visant à élargir le portefeuille de produits et de compétences afin de répondre aux demandes des clients. Les origines industrielles de la Division sont profondément ancrées dans **l'expertise française et allemande de la formulation chimique**. Avec 4 unités de fabrication en France et 1 en Allemagne, l'ensemble du processus industriel du développement à la production est contrôlé en interne avec un fort savoir-faire sur le terrain.

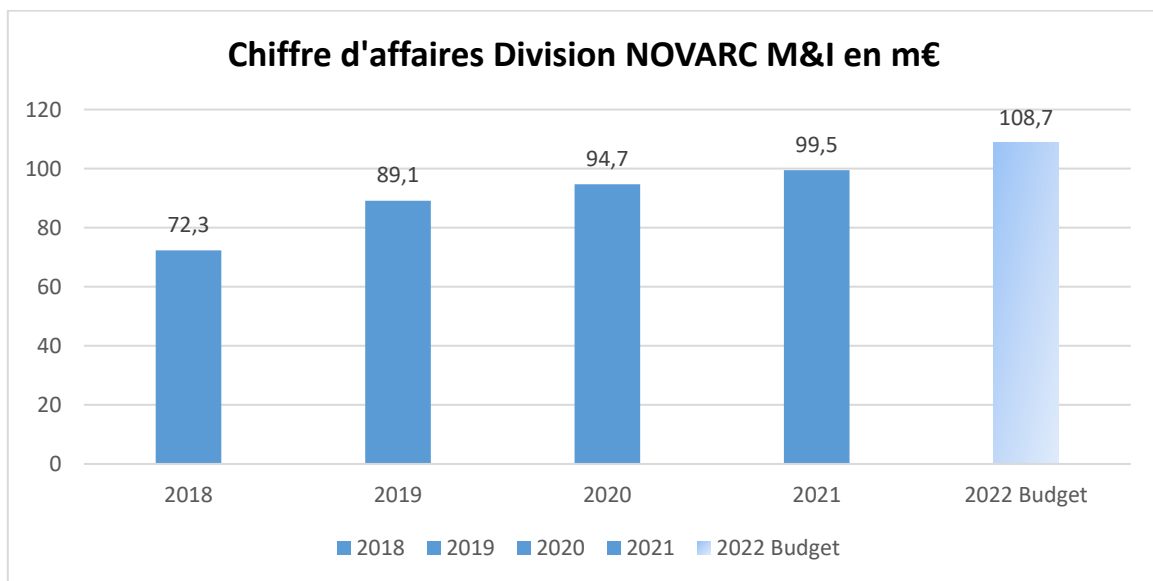
Soucieux du **respect de l'environnement** et de l'impact de son activité sur la biodiversité, la Division NOVARC M&I travaille depuis plusieurs années sur des produits dits « verts ». Des entités du Groupe développent et commercialisent des **gammes de produits biologiques sans solvants**, dont certains sont **éco-certifiés**, et privilégient les matières premières d'origine végétale, sans danger pour l'environnement ainsi que les emballages plus écologiques/économiques. La Division NOVARC M&I a récemment constitué un Groupe de travail sur la thématique de la **Chimie Responsable** afin de réfléchir plus intensément à la mise en œuvre de principes pour **réduire et éliminer l'usage ou la génération de substances néfastes pour l'environnement**.

La Division M&I entend devenir rapidement un acteur européen de premier plan dans chaque domaine qu'elle couvre en suivant un **plan stratégique clair** répondant à plusieurs objectifs parmi lesquels :

- consolidation des synergies entre ses entités et poursuite du recoupement des références,

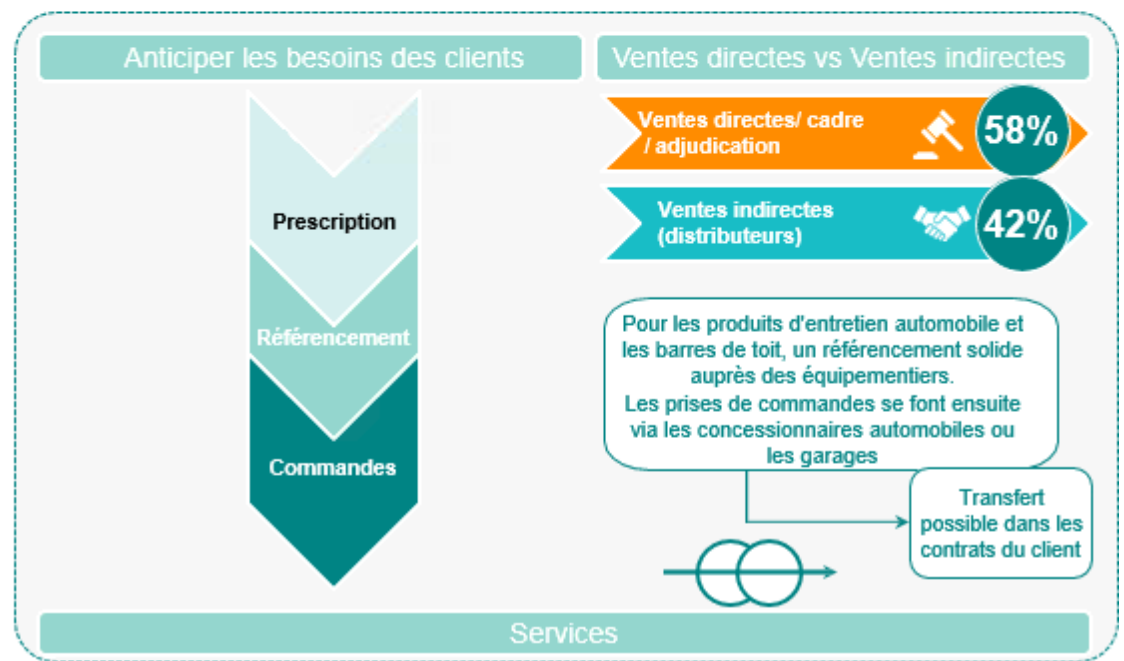
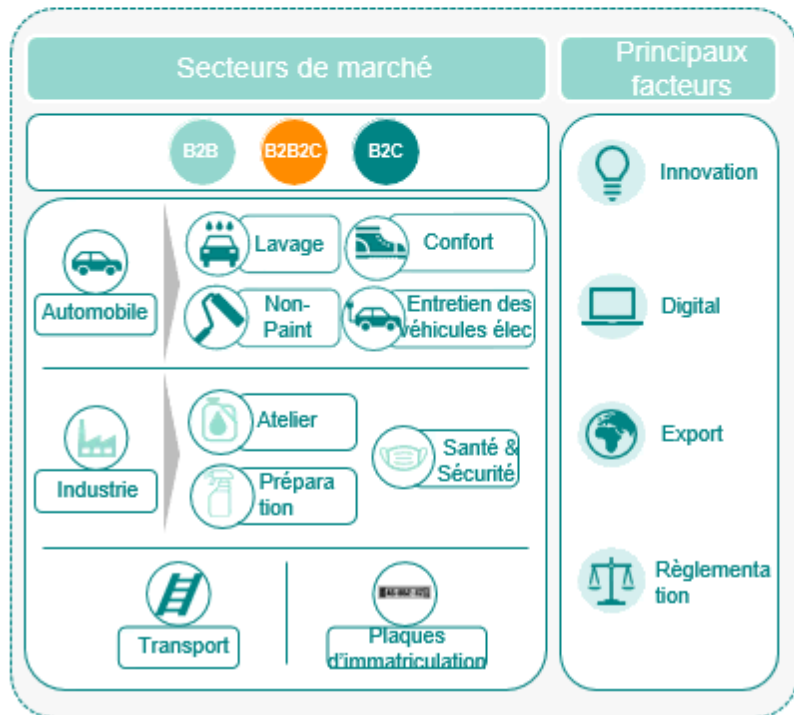
- expansion géographique,
- innovation produit, digitalisation et croissance externe,
- Stratégie de développement des produits dits « verts » dans le cadre d'une Chimie Responsable.

Panorama financier :



Division Motion & Industry

Modèle d'affaire



1.3.1. Présentation des activités de la Division NOVARC Networks

Activité	Conception, fabrication et commercialisation d'équipements pour la construction, la protection et la maintenance des réseaux de transport et de distribution d'électricité.
Chiffre d'affaires 2021	14 047 K€
Nombre de salariés au 31/12	150
Domaines d'activité	Distributeurs d'énergie, transporteurs, opérateurs réseaux et télécom, ferroviaire, ports et refacturations
Process industriels	Ferrures et armements en acier galvanisé à chaud, soudure robotisée, conditionnement, découpe laser automatisée, logistique 24/48h.

La **Division NOVARC Networks**, intégrée au Groupe NOVARC en cours d'année 2021, est un partenaire privilégié pour les entreprises à la recherche de solutions pour créer et valoriser leurs projets dans le domaine de la distribution d'énergie, de l'infrastructure et de services de réseaux.

Spécialisée dans la conception, la fabrication et l'installation de matériels et accessoires de support de câbles pour la distribution d'énergie basse et moyenne tension mais également de supports métalliques, elle intervient sur 3 secteurs en France et à l'international :

- Le transport et la distribution d'énergie ;
- L'installation et le renforcement de structures métalliques & télécom ;
- Le supportage de lignes caténares, métro, tramway, trolleybus.

Les sociétés affichent un fort développement à l'international, avec une **présence sur plus de 30 pays dans le Monde**.

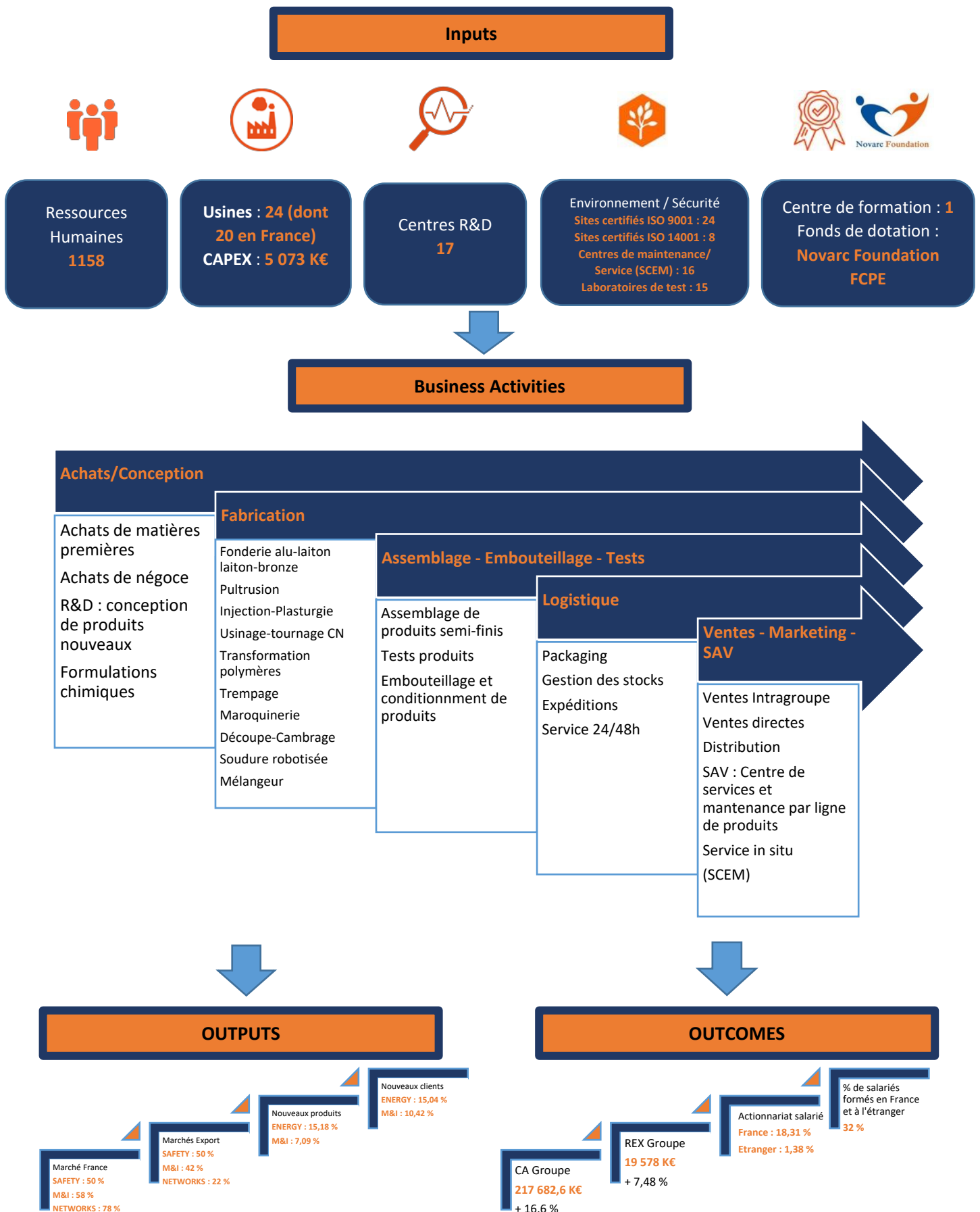
Sa philosophie : Proximité, réactivité, optimisation, valorisation, expérience & savoir-faire sont les

valeurs qui ont permis aux sociétés de la **Division NOVARC Networks** d'être des acteurs reconnus sur l'ensemble des activités au sein desquelles elles opèrent depuis des décennies.

La **Division NOVARC Networks** affiche une réelle volonté de proposer des solutions innovantes et écologiques, afin de participer à la préservation de l'environnement en développant des produits entièrement recyclables. La Division propose son savoir-faire autour du travail de l'acier, de l'aluminium et du cuivre dans le **respect de l'environnement** et des exigences liées aux différents secteurs d'activités.

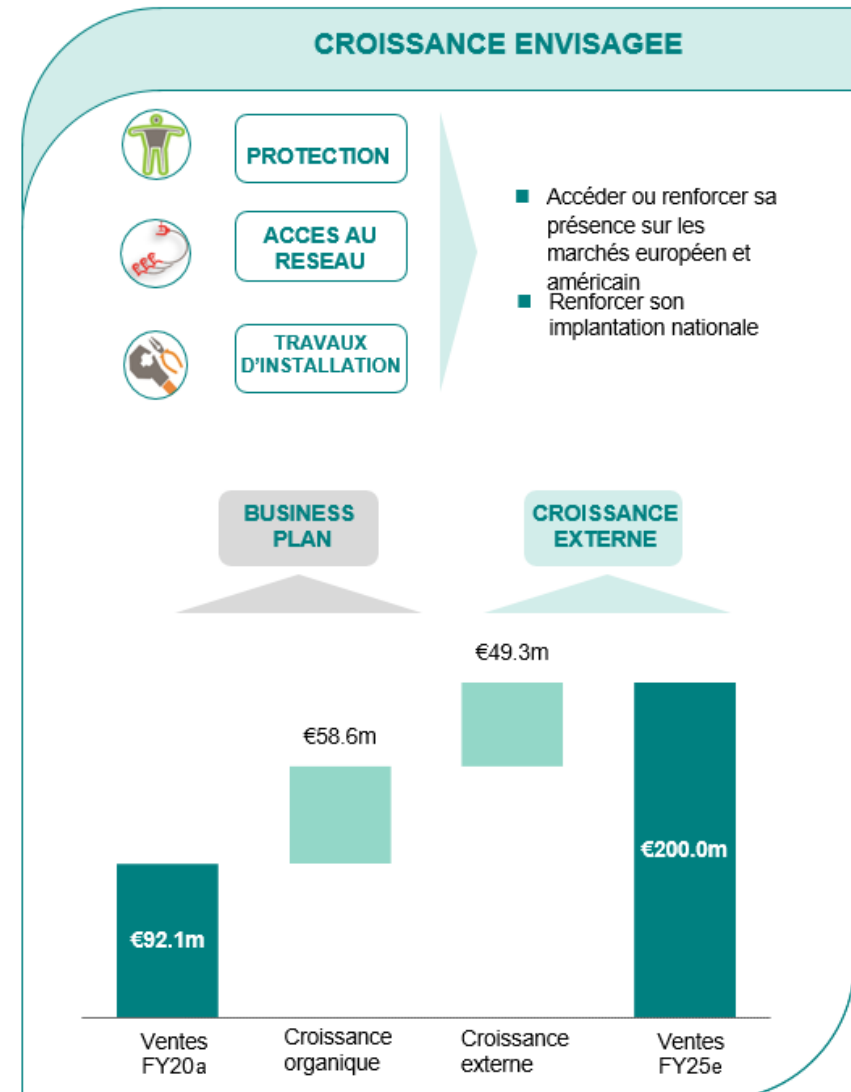
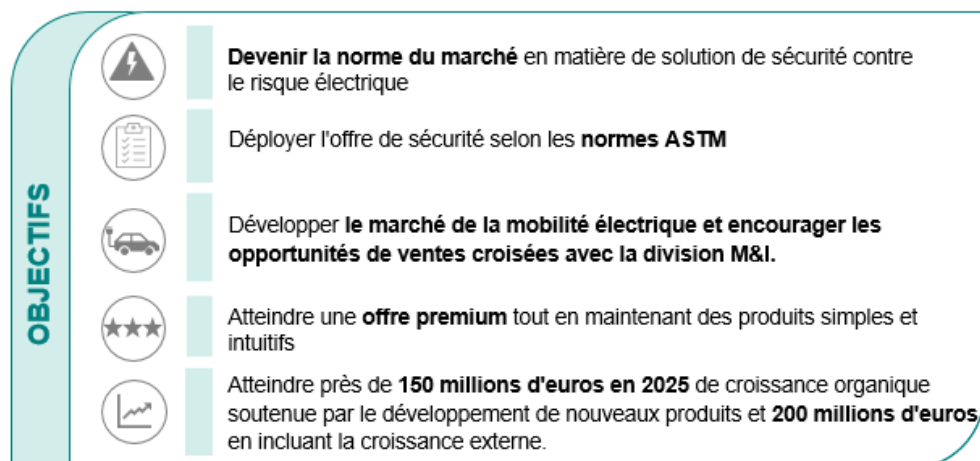
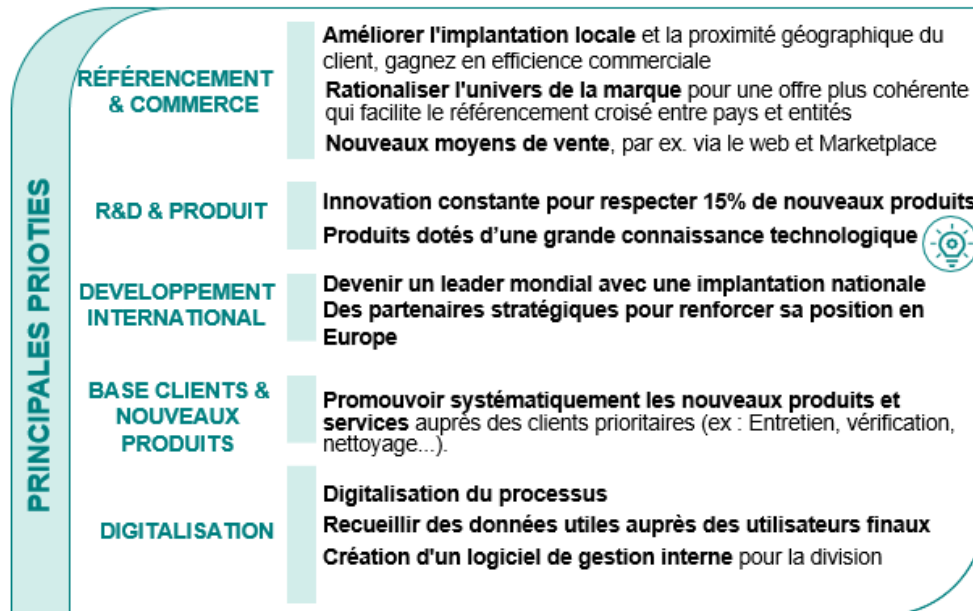
La **Division NOVARC Networks** bénéficie de forts potentiels de développement sur les années à venir grâce aux renouvellements et mises à niveau des infrastructures (énergie, ferroviaire), au déploiement des réseaux télécoms, notamment via le développement de la 5G et des technologies suivantes. En pleine expansion, la **Division NOVARC Networks** sera amenée à évoluer et intégrer d'autres sociétés au cours des prochains exercices. Elle fera l'objet d'une présentation plus poussée dans la DPEF 2022.

1.4. La chaine de création de valeur du Groupe NOVARC



1.5. Stratégie et Objectifs du Groupe NOVARC

Depuis 1993, notre Groupe ne cesse de se consolider du fait de sa croissance organique et de ses croissances externes dans les deux Divisions historiques. Le Groupe a une vision stratégique à l'horizon 2025 (« CAP 2025 »). Pour la Division NOVARC Safety, cette stratégie s'inscrit de la manière suivante :



Concernant la Division NOVARC Motion & Industry, la stratégie est la suivante :

PRINCIPALES PRIORITES

- RÉFÉRENCIEMENT & COMMERCE**
 - Identification des clients clés pour la croissance organique et croisements entre pays
 - Recrutement de compétences clés
 - Nouveau canal de vente, par ex. télévente dans une filiale
- R&D & PRODUIT**
 - Innovation constante
 - Produits soumis à fortes contraintes environnementales
- INTEGRATION D'UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT**
 - Amélioration des achats grâce à de nouvelles sources d'approvisionnement
 - Processus de fabrication ou d'achat
 - Intégration d'un fournisseur logistique dans les offres
 - Consolider ses positions actuelles dans ses 4 univers
- DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL**
 - Automobile
 - Industrie
 - Transport
 - Plaque d'immatriculation
 - Création d'équipes export dédiées: UE, US, Afrique et RdM
- DIGITALISATION**
 - Digitalisation du processus
 - Communication numérique par univers
 - Création d'une entité en charge des ventes internet
 - Obtenir une visibilité mondiale sur des marques spécifiques

OBJECTIFS

- Atteindre au moins 50% des revenus verts avant 2025 et 80% avant 2030 (A ce jour : 40 % des ventes de lave-auto ; 30 % des ventes, soit 3 000 tonnes ; 10% des ventes ; Gamme de produits certifiés Ecolabel)
- Devenir un leader européen sur le secteur des soins automobiles
- Avoir un site de fabrication européen de produits chimiques dédié au secteur industriel
- Devenir un leader européen dans le secteur du transport (racks et accessoires pour toits) pour véhicules utilitaires légers
- Doubler sa part de marché française dans le secteur des plaques d'immatriculation
- Devenir un acteur majeur de l'entretien des voitures électriques (gants, outils isolants, détecteurs de tension... dans le secteur des voitures électriques)

CROISSANCE ENVISAGÉE

CARROSSERIE

- Trouver 1 ou 2 acteurs en Europe hors Benelux pour consolider la marque

TRANSPORT

- Trouver une entité européenne pour pénétrer le marché de l'UE

INDUSTRIE

- Trouver 1 acquisition européenne

ENTRETIEN VEHICULES

- Trouver 1 entité européenne hors de France et d'Allemagne, idéalement dans une gamme complémentaire de produits avec des références locales

BUSINESS PLAN **CROISSANCE EXTERNE**

Category	Value (€m)
Ventes FY20a	€94.5m
Croissance organique	€43.7m
Croissance externe	€61.8m
Ventes FY25e	€200.0m

Afin d'élargir son panel d'activités, le Groupe NOVARC a fait le choix d'investir dans la création d'une nouvelle division, la Division NOVARC Networks, spécialisée dans les réseaux électriques aériens moyenne tension et dans les supports de télécommunications pour le déploiement de la 5G ainsi que leurs composants. La stratégie de cette Division à l'horizon 2025 sera spécifiée dans le cadre de la DPEF 2022.

La stratégie du groupe NOVARC est également de développer des synergies entre ses Divisions en renforçant l'offre de produits pour la mobilité électrique. Le *cross-selling* qui donne tout son sens à la deuxième partie de notre nom « ARC » qui symbolise l'arche, entre autre, l'alliance entre nos métiers.

Dans le Groupe NOVARC, c'est au travers de nos relations avec nos parties prenantes que nous développons nos connaissances, que nous transformons le Groupe et que nous réalisons nos ambitions.

Deux d'entre elles sont particulièrement essentielles à notre succès :

NOS COLLABORATEURS

Notre management se veut bienveillant, fondé sur la responsabilité et le développement des compétences de chacun. Le dialogue est permanent, marqué par des rendez-vous d'échanges réguliers : les entretiens individuels. Le nombre de salariés au 31/12 du Groupe a crû de 20,25 % en 2021.

La politique du Groupe NOVARC est ainsi axée sur 4 piliers complémentaires :

- Le bien-être au travail ;
- La mobilité et la diversité ;

- La formation, le développement des compétences, et la rétribution de la performance ;
- La « marque employeur » du Groupe.

Le développement des compétences de nos collaborateurs s'appuie sur une politique de formation renforcée. Grâce à cette politique, 32% des salariés du Groupe ont pu être formés au cours de l'année 2021, contre 33,1% en 2020. Cette baisse peut être expliquée du fait de l'intégration de deux nouvelles filiales comptant 150 salariés au cours de l'année 2021 et n'entrant pas dans le périmètre de la Déclaration de Performance Extra-Financière de 2021. En effet, en se concentrant sur le périmètre social de la DPEF, il en ressort que 37,6 % des salariés ont suivi une formation au cours de l'année 2021. Cette augmentation est le résultat direct de la reprise d'activité des écoles et instituts de formation suite à l'arrêt brutal de toute activité en 2020 en raison de la crise sanitaire mondiale.

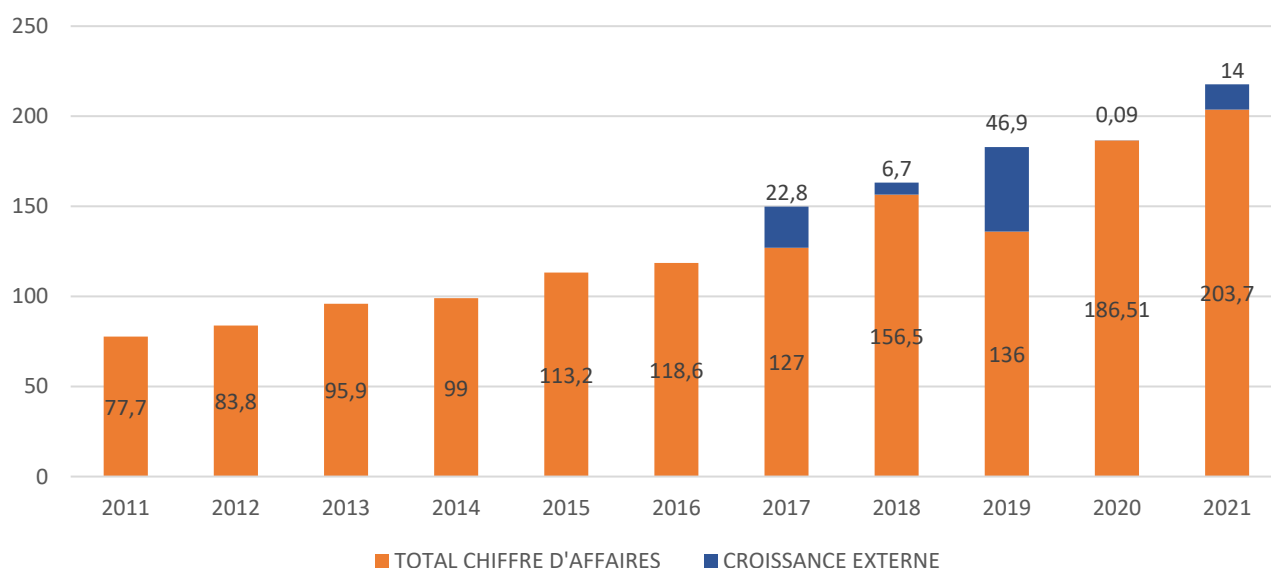
NOS CLIENTS

Dès la conception des produits, leur satisfaction est centrale dans nos préoccupations. Avec nos produits, nous répondons à leurs besoins, dans toute leur diversité. Le Groupe s'est fixé comme objectif d'être à l'écoute de ses clients en leur offrant des produits conçus et adaptés à leurs besoins ainsi qu'un SAV et un Service in Situ situés au plus près du client.

Avec un nouveau jalon – **le CAP 2025** – les collaborateurs se sont fixés un objectif commun et ambitieux : dépasser les **400 millions de chiffre d'affaires fin 2025**.

Le chiffre d'affaires du Groupe a crû de 16,64 % en 2021, dont 13,20 % de croissance organique pour la Division NOVARC Safety, et 5,18 % de croissance organique pour la Division NOVARC Motion & Industry.

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



Après avoir ralenti sa stratégie de croissance externe en 2020 afin de se concentrer sur ses efforts pour préserver la rentabilité et la trésorerie du Groupe tout en poursuivant son désendettement, le Groupe NOVARC a su saisir les opportunités de croissance externe au cours de l'année 2021 en développant une troisième Division, la Division NOVARC Networks, complétant ainsi son panel d'activités. Les 2 filiales ainsi intégrées ne sont pas incluses dans le périmètre de la DPEF 2021, mais le seront dans le périmètre de la DPEF 2022.

Pour parvenir à l'objectif du CAP 2025, NOVARC s'est fixé l'atteinte des objectifs suivants :

- **15% DE NOUVEAUX PRODUITS**

Parce que l'environnement évolue, les besoins de nos clients se modifient constamment. Notre offre produit doit naturellement s'adapter à cette logique. C'est dans cet esprit que nos collaborateurs se « challengent » tous les jours pour constamment revisiter leur portefeuille Produits.

Afin de chiffrer cette ambition et pour garantir à nos clients un accès constant à l'innovation, nous avons pour objectif de réaliser notre Chiffre d'affaires avec 15 % de NOUVEAUX PRODUITS.

Le pourcentage de nouveaux produits au 31/12/2021 par Division est le suivant :

NOVARC SAFETY	15,18 %
NOVARC M&I	7,09 %

- **15% DE NOUVEAUX CLIENTS**

En tant que leader sur nos marchés, nous devons vérifier que nous emmenons avec nous de nouveaux clients.

Réussir à intégrer 15 % de NOUVEAUX CLIENTS, c'est nous animer tous les jours pour inventer de nouvelles façons de vendre et vérifier que notre offre reste performante.

Le pourcentage de nouveaux clients au 31/12/2021 par Division est le suivant :

NOVARC SAFETY	15,04 %
NOVARC M&I	10,42 %

- **15% DE REX**

Une entreprise en bonne santé est d'abord une entreprise qui crée de la richesse.

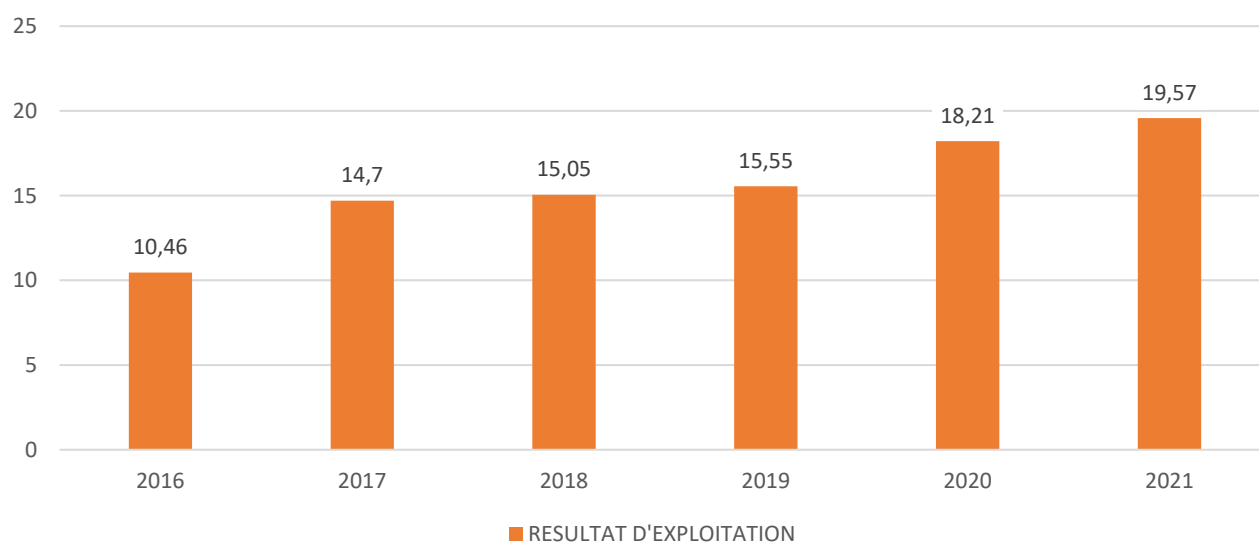
L'indicateur qui définit facilement cette création de valeur est le RÉSULTAT d'EXPLOITATION.

Afin de garantir notre capacité à nous développer (en produits, en commerce, en industrie), nous ambitionnons un grand REX annuel de 15 % (Grand

REX = REX = Résultat d'exploitation + Résultat financier + Prestations NOVARC)

NOVARC SAFETY	13,59 %
NOVARC M&I	13,70 %

RESULTAT D'EXPLOITATION NOVARC en Millions



Le REX (Résultat courant avant impôts) consolidé du Groupe a crû de 7,48 % en 2021.

2. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

L'entrée en vigueur du décret n° 2017-1265 du 9 août 2017, visant à appliquer de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises a fait évoluer cette année l'exercice de reporting extra-financier. Tenu désormais de publier une Déclaration de Performance Extra-Financière, le Groupe a réalisé l'analyse de ses enjeux au travers d'une approche par les risques tel qu'exigé.

Afin de réaliser cette analyse, le Groupe a mobilisé les représentants de l'ensemble de ses activités pour identifier les risques associés à ses Divisions : NOVARC Motion & Industry et NOVARC Safety. L'analyse des indicateurs de la nouvelle Division, NOVARC Networks sera effectuée pour l'exercice 2022.

TITRE DES PARTIES	ENJEUX	RISQUES	INTITULES DES RISQUES
4.1. Risques environnementaux	Changement climatique	Exposition des sites aux phénomènes climatiques extrêmes (Incendies / Inondations / tempêtes)	4.1.1. Les risques liés au changement climatique
		Impact des activités sur le changement climatique	4.1.2. Maitrise des consommations d'énergie liées aux activités du groupe et ayant un impact sur le changement climatique
	Raréfaction des ressources	Approvisionnement des matières premières (Eau - Alu- Acier Produits issus des terres rares)	4.1.3. Les risques liés à la raréfaction des ressources (matières premières)
	Protection des écosystèmes/Economie circulaire	Impacts environnementaux (air, eau, sols, déchets) liés aux produits distribués	4.1.4. Protection des écosystèmes : impacts environnementaux : air, eau, sols, déchets liés aux produits distribués
4.2. Risques sociaux	Santé et Sécurité	Accidents du travail – Maladies professionnelles – Risques psycho-sociaux	4.2.1. Santé et sécurité des collaborateurs : la maitrise des risques liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles et aux risques psycho-sociaux
		Absentéisme	4.2.2. Risques sociaux liés à l'absentéisme
	Gestion des compétences	Attraction et rétention des talents	4.2.3. Risques sociaux liés à la gestion des compétences : les risques liés à l'attraction et à la rétention des talents
		Croissance du Groupe - Risques de transformation des métiers	4.2.4. Risques sociaux à la gestion des compétences : Les risques liés à l'adéquation des compétences face à la croissance du Groupe et à l'évolution des métiers
	Egalité et diversité	Promotion de la diversité et de l'égalité des sexes	4.2.5. Risques sociaux liés à la Gestion des compétences : Promouvoir la diversité et l'égalité des sexes
4.3. Risques sociétaux	Sécurité des utilisateurs	Risque lié à l'évolution des normes	4.3.1. Qualité et sécurité des produits : les risques liés à l'évolution des normes et à la conformité des produits
	Qualité des produits	Services et relation clients	4.3.2. Services et relations clients

Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé avait déclaré l'état d'urgence de santé publique de portée internationale, à la suite de la propagation du virus de la Covid-19, puis l'a qualifié de pandémie en date du 11 mars 2020. Afin de lutter contre la propagation du virus, les gouvernements du monde entier avaient été dans l'obligation d'adopter des mesures sociales et économiques restrictives, qui ont eu un impact significatif sur l'économie mondiale.

Les impacts dus au prolongement de la crise sanitaire liée au virus de la Covid-19 sont difficilement mesurables à ce jour.

L'année 2022 sera certainement impactée par le conflit militaire en Ukraine initié en février 2022. Ses effets seront étudiés dans le cadre de la DPEF 2022, notamment en raison de l'augmentation des coûts des matières premières et de leur raréfaction.

La Direction du Groupe NOVARC et la Responsable de la RSE du Groupe ont pris la décision de ne pas modifier substantiellement la cotation des risques extra-financiers présente depuis trois ans.

Dans une démarche d'amélioration continue, les risques déjà identifiés ont été approfondis et consolidés afin de remplir les engagements pris par le Groupe dans la Déclaration de Performance Extra-Financière 2020.

3. METHODOLOGIE DU REPORTING

3.1. Contexte réglementaire

Conformément à l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et au décret n° 2017-1265 du 9 août 2017, le Groupe NOVARC met en place la Déclaration de Performance Extra-Financière (« DPEF »). Ces nouvelles dispositions conduisent à présenter des informations sur les thématiques répondant aux principaux risques extra-financiers pour le Groupe.

3.2. Processus d'identification des principaux risques Extra-financiers

L'identification et la synthèse des risques principaux, au regard des attendus de la DPEF, a été réalisée de manière collaborative, sous la supervision de la Direction juridique, par le Comité de pilotage RSE avec les représentants de différents départements et les responsables en charge des sujets entrant dans le champ de la déclaration de performance extra-financière et notamment des conséquences sociales et environnementales de l'activité.

Afin de prioriser les risques extra-financiers préalablement identifiés lors de groupes de travail, une matrice d'évaluation a été formalisée pour chaque Division incluses dans le périmètre de la DEPF portant sur l'exercice 2021 (NOVARC Safety et NOVARC Motion & Industry), permettant ainsi à l'ensemble des filiales de production et de commercialisation incluses dans le périmètre de consolidation au 31/12/2021 d'évaluer les niveaux de risques par probabilité et par gravité de l'impact.

Le Groupe a par ailleurs pris en considération les informations listées au III. de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce. Certaines thématiques n'ont pas été identifiées comme des risques principaux pertinents au regard des activités du Groupe et des attentes connues de ses parties prenantes, notamment celles relatives à l'alimentation (le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une alimentation responsable, équitable et durable). Des informations sur la prise en considération des enjeux culturels et sportifs des activités de notre Groupe seront communiquées dans la prochaine

DPEF relative à l'exercice 2022 au regard de la modification relativement tardive des textes réglementaires.

Cette liste de risques a été revue et validée par le Comité de pilotage RSE du Groupe NOVARC.

3.3. Principes de reporting

Ces travaux ont permis d'identifier une liste de 11 principaux risques extra-financiers qui s'inscrivent dans les trois domaines suivants : social, sociétal et environnemental.

Des politiques, des procédures ainsi que le résultat de ces procédures incluant des indicateurs de performance ont été déterminés.

Certains risques ne présentent pas encore d'indicateurs de suivi car notre démarche est en cours de mise en place mais ils seront développés et présentés dans le cadre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les données quantitatives et qualitatives relevant des indicateurs mis en place ont été collectées sur une période de 3 mois, allant de mi-février à mi-mai 2022. Certaines données quantitatives de 2020 ont été recalculées en 2021. De plus, certaines données ont été corrigées par les filiales au cours de l'exercice 2021, en raison de la mise à disposition tardive de certaines factures ou d'une interprétation non homogène quant aux indicateurs clés de la campagne. Les modifications concernent les indicateurs suivants : Consommation d'eau, de gaz, de carburant, d'eau, Emissions de CO2 par salarié, quantité de déchet total, quantité de déchets recyclés et valorisés et part des déchets recyclés ou revalorisés. Les données historiques sont susceptibles d'être corrigés suite à la mise à jour de la méthode de calcul de l'indicateur sur la base de l'actualisation des facteurs de conversion, et à la correction de valeurs de certains sites en remplacement du paragraphe déjà existant.

Le prolongement de la crise sanitaire liée à la propagation du virus de la Covid-19 qui a touché successivement de plus en plus de zones géographiques dans le monde et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23

mars 2020 constituent des évènements significatifs pour l'exercice 2021. Les tensions entre l'Ukraine et la Russie, impactant l'économie mondiale ne constituent pas un évènement significatif pour l'exercice 2021. Les impacts liés à cette crise internationale seront étudiés au cours de l'exercice 2022.

La méthodologie de reporting n'a pas été impactée par la crise sanitaire, mais dans ce contexte, le Groupe NOVARC s'est attaché en priorité à la maîtrise des risques principaux, à savoir la tenue des engagements auprès des clients, la sécurité sanitaire des salariés et prestataires externes, la continuité opérationnelle de ses activités industrielles et commerciales et la relance économique de ses filiales. Doté d'une forte sécurité financière, le Groupe NOVARC a pu minimiser et faire face à l'impact global de la pandémie de Covid-19 sur les activités économiques et commerciales. Dans un contexte de crise sanitaire et économique mondiale, le Groupe NOVARC a su démontrer, sa résilience et sa capacité d'adaptation (notamment par la production et la commercialisation d'Equipements de Protection Individuelle ou EPI).

3.4. Processus de collecte des données

Les indicateurs du reporting social sont directement extraits du bilan social pour les entités françaises, à l'exception des indicateurs liés à la formation et aux accords collectifs qui ont été collectés dans les entités. Concernant les 6 sites étrangers intégrés dans le périmètre social de la DPEF, les indicateurs ont été collectés directement dans les entités, puis consolidées dans un bilan social concernant les entités basées à l'étranger. Les entités du Groupe situées à l'étranger et intégrées en 2021 seront intégrées au prochain reporting RSE.

Les indicateurs du reporting environnemental et sociétal ont été collectés dans les entités selon le Protocole de reporting du Groupe. Les indicateurs relatifs aux normes et à l'achat de matières premières ont été collectés sous le pilotage du Service Achats et du Service Marketing du Groupe NOVARC.

L'objectif de ce protocole est de décrire les principes généraux et l'organisation du reporting, les indicateurs suivis par le Groupe ainsi que la manière de les calculer.

Ce document a pour vocation de servir de guide à tous les acteurs du reporting afin de favoriser la

cohérence et la comparabilité des données. Il est disponible sur demande auprès de la Direction juridique pour les lecteurs du rapport annuel.

Il peut être amené à évoluer dans le temps en fonction des changements de périmètre, d'indicateurs, des retours d'expérience des sites et des conclusions du vérificateur indépendant.

Selon le référentiel Groupe, nous apportons les précisions suivantes :

- Les déchets sont susceptibles d'être établis sur des estimations Les déchets sont susceptibles d'être établis sur des estimations (concerne environ 20 % de la donnée).
- Les déchets étrangers dangereux ne sont pas intégrés à la part des déchets recyclés ou valorisés.
- Les coûts liés aux réparations ou réhabilitations nécessaires suites à des évènements climatiques extrêmes correspondent aux relevés de sinistres de l'assureur.
- Le reporting des consommations d'énergie est établi sur la base des factures de fournisseurs ou des relevés de compteurs internes. Si les données réelles ne sont pas disponibles sur une période de 365 jours et si la consommation est linéaire au cours de l'année, une estimation est réalisée au *pro rata temporis*. Seules les données en facture propres sont prises en compte.
- Les consommations d'eau sont susceptibles d'être reportées sur une année glissante. Certaines entités reçoivent leurs factures avec un décalé pouvant aller jusqu'à 4 mois.
- Les facteurs d'émission de la base carbone sont utilisés dans le calcul des émissions de gaz à effet de serre.
- Taux de fréquence = (Nombre d'accidents du travail avec arrêt/heures d'exposition aux risques) x 1 000 000. Contrairement à l'exercice 2020, lors duquel, en raison notamment des mesures de chômage partiel appliquées sur l'exercice 2020, les heures d'exposition aux risques utilisées dans le calcul du taux de fréquence des accidents correspondaient aux heures travaillées théoriques et non effectives, le taux de fréquence de l'exercice 2021 répond à la définition légale et se base sur les heures réelles d'activité.
- Taux de gravité = (Nombre de jours d'incapacité temporaire en jours calendaires / heures travaillées) x 1 000. Contrairement à l'exercice

2020, lors duquel, en raison notamment des mesures de chômage partiel appliquées sur l'exercice 2020, les heures d'exposition aux risques utilisées dans le calcul du taux gravité des accidents correspondaient aux heures travaillées théoriques et non effectives, le taux de gravité de l'exercice 2021 répond à la définition légale et se base sur les heures réelles d'activité.

- Taux d'absentéisme = Heures d'absence (maladie, arrêt de travail, maladies professionnelles, absences longues durées) / heures d'activité avant absence. La clôture des éléments variables de paie autour du 10 de chaque mois entraîne un report des informations ultérieures à cette date sur le mois suivant, les absences et jours d'arrêt ayant lieu après le 10/12 de l'exercice N sont donc comptabilisés sur l'exercice suivant N+1.
- TRIR = (nombre total d'incidents x 200 000) / Heures travaillées. C'est le nombre d'accidents pour 100 personnes. Pour 1000 000 d'heures travaillées.
- Dimensions de la diversité = Le Bilan social intègre 3 grandes dimensions de la diversité : égalité professionnelle (genre), âge, handicap.
- Taux de départ = (Nombre de départs au cours de l'année N/nombre de salariés au 31/12) x 100. Ces données intègrent désormais, en plus du périmètre France, les données des filiales étrangères incluses dans le périmètre du bilan social étranger, hors promotions et mutations.
- Taux de turn-over = [(Nombre de départs sur l'Année N + Nombre d'arrivées sur l'Année N) / 2] / Nombre de salariés au 1er janvier de l'Année N x 100.
- Le taux de satisfaction client est calculé sur la base d'un score moyen de satisfaction (sur 5 ou sur 10) ramené à une note sur 100, au regard des dernières enquêtes de satisfaction réalisées par les filiales.
- Concernant la donnée carburant, les consommations calculées proviennent des notes de frais et/ou factures liées à l'utilisation de véhicules achetés ou en location longue durée. Certaines filiales calculent leurs consommations en € et en litres, d'autres se réfèrent au kilométrage parcouru. Dans ce cas, le kilométrage parcouru total est ensuite converti en litres de carburant, en utilisant une valeur moyenne de consommation.

L'ensemble des données a été consolidé par le Directoire.

3.5. Périmètre de reporting

3.5.1 Reporting environnemental

Ont été incluses dans le périmètre du reporting environnemental les filiales françaises et étrangères du Groupe ayant une activité sur site, qui font partie du périmètre de consolidation des comptes consolidés du Groupe au 31/12/2021. Ont été exclues du reporting environnemental les filiales nouvellement intégrées au cours de l'exercice 2021, ainsi que les filiales n'ayant pas d'activité sur site. Ces filiales représentent 7 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

En conséquence, le reporting environnemental du Groupe concerne 87 % des salariés du Groupe au 31/12 et 93 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe à l'exception des risques concernant la protection des écosystèmes et de l'économie circulaire. L'analyse de ces risques est limitée aux filiales du Groupe certifiées ISO 14001 qui représentent 43 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. L'analyse des risques en matière sociétale est limitée aux filiales certifiées ISO 9001, qui représentent 86 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 43 % des salariés au 31/12.

Grâce à la création, en mars 2022, d'un Groupe Projet sur la thématique de la « Chimie Responsable » dans la Division NOVARC Motion & Industry, chargé de mettre en œuvre des principes pour réduire et éliminer l'usage ou la génération de substances néfastes pour l'environnement, ainsi qu'au souhait de la Direction du Groupe NOVARC de limiter l'impact environnemental de ses activités à l'horizon 2025, des indicateurs concernant les risques liés à la protection des écosystèmes, à l'économie circulaire et à leurs impacts environnementaux pourront être développés à compter de l'exercice 2022.

3.5.2 Reporting social et sociétal

Ont été incluses dans le reporting social et sociétal, les filiales françaises et étrangères du Groupe qui font partie du périmètre de consolidation des comptes consolidés du Groupe et qui figurent dans le bilan social du Groupe. Ont été exclues du

reporting les filiales nouvellement intégrées au cours de l'exercice 2021.

Le Bilan social du Groupe est établi à partir des données sociales du logiciel SIRH qui n'est pas encore implanté dans les filiales étrangères du fait de l'absence de corrélation et de comparabilité des données sociales en droit social français et en droit social local. Les différents indicateurs sont calculés automatiquement pour les entités françaises.

La migration progressive des entités françaises du vers un nouveau logiciel de paie constitue un fait marquant de l'exercice 2020 dans la publication du bilan social pour les entités françaises, dont les effets ont été prolongés sur l'exercice 2021. L'ensemble des entités françaises incluses dans le périmètre de la DPEF 2021 utilise désormais le nouveau logiciel depuis l'exercice 2021.

Les indicateurs sociaux retenus pour l'établissement de la DPEF ont été uniformisées dans les filiales

françaises et étrangères incluses dans le périmètre du bilan social français et étranger. Certaines données, disponibles au cours de l'exercice 2020 n'ont pas été intégrées dans le bilan social au cours de l'exercice 2021 en raison de la migration vers le nouveau logiciel de paie. Le Service des Ressources Humaine travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau système de traitement des données en matière sociale, qui devrait être déployé au cours de l'exercice 2022.

L'effectif total du Groupe au 31/12/2021 est de 1158 salariés (contre 963 au 31/12/2020).

Les indicateurs sociaux de la DEPF représentent 85 % des salariés au 31/12 du Groupe, soit 986 salariés, et 91 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les indicateurs sociétaux ont très légèrement été modifiés au cours de l'exercice 2021.

4. ANALYSE DES RISQUES ET ACTIONS – MESURE DE LA PERFORMANCE

4.1. LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

4.1.1 Les risques liés au changement climatique

Le changement climatique est susceptible d'exposer les différents sites industriels du Groupe aux phénomènes climatiques extrêmes (Incendies/Inondations/tempêtes).

Est considéré comme événement climatique extrême tout incident accidentel dont la cause est externe à l'activité de NOVARC, se produisant sur un site industriel mettant en jeu des produits et / ou procédés dangereux et ayant des conséquences immédiates graves pour l'environnement, les biens, le personnel et les riverains, tels que les incendies, les inondations et les tempêtes.

Les phénomènes climatiques extrêmes auxquels certains sites pourraient être exposés sont principalement les incendies, et depuis ces dernières années, la grêle. Ces risques en plus de faire courir un danger aux collaborateurs présents sur site, sont également synonymes d'arrêt de production pouvant mettre à mal la sécurité financière des entités touchées et mettre en cause la responsabilité environnementale du Groupe. C'est pourquoi le Groupe NOVARC fait tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir ces risques, et agir avec efficacité et rapidité en cas de survenance d'un tel événement.

- **Politique & Actions :**

En collaboration avec la compagnie d'assurance qui assure les risques en matière de responsabilité environnementale et les risques en matière d'incendie dans le cadre de la police « tous risques sauf » du Groupe, NOVARC a mis en place par site industriel un plan d'actions et de prévention des risques d'incendie et de malveillance (PAP).

Mesure de la performance :

Les coûts à comptabiliser sont relatifs à la remise en état du site afin d'atteindre le niveau de qualité et de production avant l'incident et correspondent aux relevés de sinistres de l'assureur.

Les coûts liés aux réparations ou réhabilitations nécessaires suite à des événements climatiques extrêmes s'élèvent à 3 055 euro en 2021 en raison des dégradations suite à de forts épisodes de grêle sur un site français, nécessitant la reprise de la toiture ainsi que la charpente du bâtiment. Ces phénomènes n'ont pas eu d'incidence néfaste pour l'environnement.

4.1.2 Maitrise des consommations d'énergie liées aux activités du groupe et ayant un impact sur le changement climatique

Au regard de la montée en puissance des enjeux du Développement durable, toutes les entreprises sont aujourd'hui confrontées à un double défi sur le long terme : l'engagement de la France à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et la lutte contre le réchauffement climatique. Les normes de plus en plus strictes en matière environnementale et d'énergie impactent les activités du Groupe, qui doit sans cesse anticiper et s'adapter aux nouvelles règles.

Inscrire le développement du Groupe dans la durée est une démarche naturelle, pour de multiples raisons. La capacité à se projeter dans le long terme et à agir en conséquence fait partie de la culture d'entreprise du Groupe NOVARC depuis sa création. De plus en plus d'investisseurs privilégient les entreprises dont la stratégie intègre des objectifs de développement durable, qui ne freinent pas la performance économique mais, bien au contraire, la favorisent. La croissance du Groupe NOVARC en France comme à l'international induit des exigences supplémentaires.

Dans le domaine environnemental, l'activité variée du Groupe NOVARC garantit de hautes exigences de sécurité et de qualité : respect des bonnes pratiques de fabrication, des bonnes pratiques de laboratoire par exemple dans la Division NOVARC Motion & Industry. Le Groupe encourage ses filiales, en outre, à avoir une approche d'amélioration continue qui vise notamment à réduire régulièrement les déchets, à optimiser les consommations de

ressources et d'énergie. La recherche d'économies d'énergie et le respect de l'environnement sont désormais systématiquement intégrés dans les décisions clés du Directoire et du Conseil de Surveillance (investissements, recherche, conception produits, etc.).

De par ses valeurs, NOVARC entend maîtriser ses consommations d'énergie dans le cadre de ses process de fabrication (Fonderie alu-laiton-bronze, Pultrusion, Injection-Plasturgie, Usinage- tournage CN, Transformation polymères, Trempage, Découpe-Cambrage, Soudure robotisée) pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et son impact sur le changement climatique.

A court terme, NOVARC souhaite investir dans les énergies renouvelables afin de minimiser son empreinte carbone. A titre d'exemple, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le site de la société mère du Groupe, et le développement de ce concept se fait progressivement aux différentes sociétés du Groupe. A moyen et long terme, NOVARC entend devenir un modèle de maîtrise des consommations énergétiques.

- **Politique & Actions :**

Le Groupe NOVARC a lourdement investi dans des bâtiments industriels neufs répondant aux dernières normes environnementales.

NOVARC renouvelle régulièrement son parc de machines de production. En 2019 NOVARC a investi dans un nouveau pôle fonderie répondant aux dernières normes environnementales. La publication du Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire ou « Décret éco-énergie Tertiaire » a incité le Groupe NOVARC à penser autrement sa consommation d'énergies. Depuis 2021, les entités du Groupe remplacent peu à peu l'éclairage présent dans leurs locaux par des éclairages à leds. D'autres entités récupèrent de l'énergie de production en circuit fermé.

Les véhicules professionnels du Groupe font l'objet de contrats de leasing et sont renouvelés au

maximum tous les 3 ans. Les renouvellements de contrats de véhicules s'orientent désormais vers des véhicules hybrides ou électriques. Le Groupe NOVARC a commencé l'installation de bornes de rechargement sur les sites des filiales afin de permettre à ses collaborateurs de recharger sur place leurs véhicules de service ou de fonction.

Les filiales de NOVARC privilégient des énergies moins polluantes (électricité, gaz) pour la fabrication de leurs produits.

Mesure de la performance :

- 6 sites en France certifiés ISO 14001 représentant 34,5 % du CA du Groupe.
- 2 sites à l'étranger certifiés ISO 14001 représentant 15,85 % du CA du Groupe.
- 12 filiales françaises sont hébergées dans des usines nouvellement construites répondant aux dernières normes environnementales.
- 3 ans d'âge moyen du parc véhicules en leasing.

Les risques liés au changement climatique nous incitent à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Au sein du Groupe NOVARC, les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (scope 1 & 2) correspondent aux émissions liées à la consommation des différentes énergies (en l'occurrence, gaz, électricité, fioul et carburant) sur l'ensemble de ses sites industriels à travers le monde. Les autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3) correspondant aux émissions liées au transport des produits finis au départ de tous les sites jusqu'au client final ne sont pas calculées pour le moment, en raison de l'impossibilité de recueillir ces données. Les transporteurs étant de plus en plus impliqués en matière environnementale, cette donnée pourra être étudiée dans le cadre des prochains exercices.

- **Scope 1 & 2** : Les émissions directes et indirectes (consommation en gaz, électricité, fioul, carburant de la flotte de véhicule du Groupe) s'élèvent en 2021 à 3 218,03 tonnes équivalent CO₂ (contre 2 472,13 en 2020¹), soit une hausse de 30 % entre 2020 et 2021. Les facteurs d'émissions utilisés sont ceux de la Base Carbone® ou, à défaut, proviennent de sources nationales reconnues.

¹ Donnée FY20 de 2 533,11 TeCO₂ modifiée lors de l'exercice 2021 en raison de la modification du facteur d'émission du carburant retenue en 2021 (3.1 TeCO₂/L).

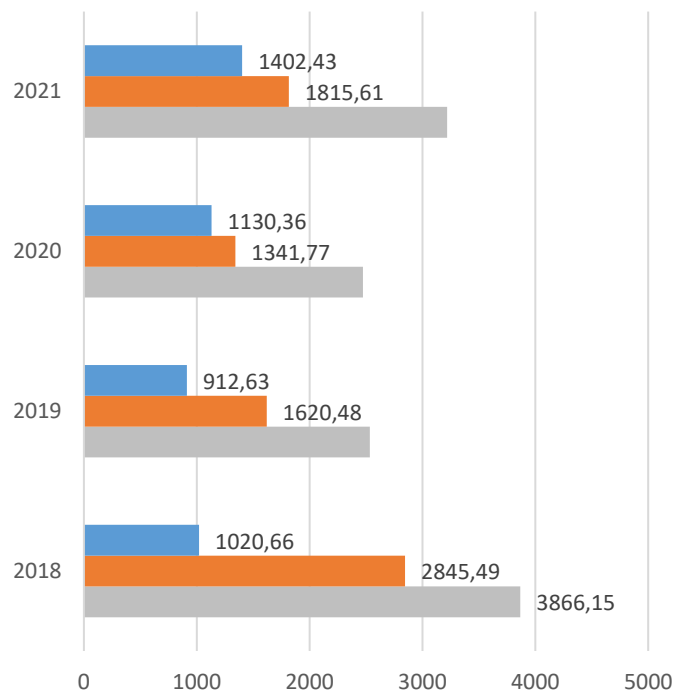
L'augmentation significative des émissions de GES est liée à plusieurs facteurs. D'une part, l'année 2020 a été largement marquée par le ralentissement économique global du pays. Les filiales, françaises comme étrangères ont connu, au cours de l'année 2020, des mesures de confinements plus ou moins stricts, entraînant la fermeture ou l'activité partielle de certains sites. L'année 2021 a été moins lourdement marquée par de telles mesures restrictives et a permis la reprise de l'activité totale des filiales. D'autre part, l'augmentation du périmètre du Groupe tant en nombre d'entités que de collaborateurs, ainsi que l'augmentation de la production due à la reprise de l'activité ont inévitablement conduit à une augmentation de la consommation d'énergie et donc, à un taux d'émissions de GES plus important.

Il est cependant à noter que les filiales du Groupe s'efforcent de maîtriser leurs dépenses énergétiques en réalisant des travaux d'amélioration et d'entretien des installations de chauffage et de climatisation.

Lors de la publication de la Déclaration de Performance Extra-Financière 2019, nous avons précisé qu'à périmètre constant, cette diminution d'émission de CO2 correspondait à une baisse de 5% des émissions des GES. Cette affirmation est aujourd'hui difficile à effectuer en raison de l'élargissement du périmètre du Groupe et de l'amélioration des indicateurs de la DPEF depuis l'exercice 2018, prenant en compte de nouveaux facteurs d'émissions.

Nous pouvons néanmoins constater une baisse significative des émissions des GES entre 2018 et 2021.

Evolution des émissions de GES en TeqCo2 depuis 2018



- Consommations d'énergie :

Indicateurs	Division	2020 ²	2021	Variation en % N/N-1
Conso. électrique en KWh	SAFETY	4 946 125,79	5 245 113,55	6,04
	M&I	1 647 150,77	1 962 241,00	19,13
	Total	6 593 276,56	7 207 354,55	9,31
Conso. Gaz naturel en KWh PCS	SAFETY	2 649 275,00	3 572 194,00	34,84
	M&I	1 534 236,76	2 174 553,92	41,74
	Total	4 183 511,76	5 746 747,92	37,37
Conso. Gaz Propane en KWh PCI	SAFETY	1 374,45	1 374,45	-
	M&I	51 391,34	48 498,45	-5,63
	Total	52 765,79	49 872,90	-5,48
Conso. Gaz Butane en KWh PCI	SAFETY	1 292,92	1 806,43	39,72
	M&I	-	-	-
	Total	1 292,92	1 806,43	39,72
Conso. fuel domestique en L	SAFETY	23 854,99	39 626,71	66,11
	M&I	22 415,00	28 000,00	24,92
	Total	46 269,99	67 626,71	46,16
Conso. fuel lourd en L	SAFETY	-	-	-
	M&I	-	-	-
	Total	-	-	-
Conso. carburant en L	SAFETY	136 818,47	206 281,01	50,77
	M&I	138 873,11	170 342,40	22,66
	Total	275 691,59	376 623,826	36,61

² Données publiées en FY20 : Conso. Electrique en KWh : 6 583 059,56 KWh / Conso. Gaz naturel en KWh : 3 577 310,64 KWh / Conso. Fuel domestique en L : 46 200,69 L / Conso. Carburant en L : 258 240,58 L. Les modifications ont été réalisées pour corriger les erreurs sur

les facteurs d'émission (€ -> L / m3 -> KWh) ainsi que, pour le carburant, des erreurs liées à une mauvaise compréhension par une société étrangère de la notion de carburant.

Les données relatives à la consommation d'électricité, de gaz naturel et de carburant en KWh présentées dans la DPEF 2020 ont été modifiées dans la DPEF 2021 en raison des corrections apportées par les filiales intégrées au périmètre suite aux audits réalisés, mais également spontanément, suite à la réception des factures complètes de l'année concernée. Cela a eu pour conséquence de modifier les données relatives aux émissions de GES en 2020.

Depuis l'exercice 2020, le Groupe NOVARC a affiné ses indicateurs de consommation d'énergie afin de refléter plus objectivement son impact environnemental. C'est pourquoi il a été fait la distinction entre le gaz naturel, le gaz Propane et le gaz Butane, et entre le fuel domestique et le fuel lourd, ces sources d'énergie n'ayant ni la même utilité, ni le même facteur d'émission. Il a été constaté que peu de filiales du Groupe NOVARC utilisent du fioul domestique et qu'aucune filiale n'utilise du fioul lourd.

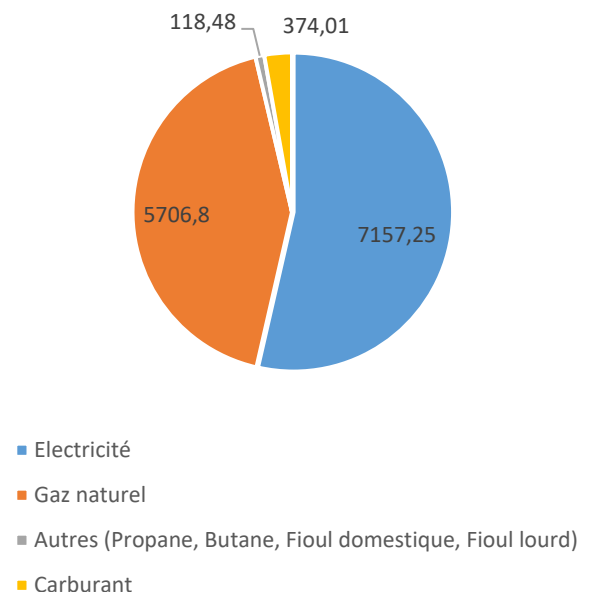
- Toutes les filiales du Groupe NOVARC ont reporté leurs données. Le périmètre est le suivant :

- La consommation d'électricité et de gaz naturel a été calculée dans les entités représentant 99,6 % des salariés au 31/12 du Groupe, et 98,6 % du Chiffre d'affaires consolidé.
- La consommation de carburant a été calculée dans les entités représentant 82,7 % des salariés au 31/12, et 77,1 % du Chiffre d'affaires consolidé.
- La consommation de fioul domestique a été calculée dans les entités représentant 99,6 % des salariés au 31/12, et 92,5 % du Chiffre d'affaires consolidé.
- La consommation de fioul lourd a été calculée dans les entités représentant 86,70 % des salariés au 31/12, et 98,6 % du Chiffre d'affaires consolidé.
- La consommation de Gaz Butane a été calculée dans les entités représentant 99,6 % des salariés au 31/12, et 98,6 % du Chiffre d'affaires consolidé.
- La consommation de Gaz Propane a été calculée dans les entités représentant 98,1 % des salariés au 31/12, et 97,2 % du Chiffre d'affaires consolidé.

- La consommation de Gaz naturel a été calculée dans les entités représentant 99,6 % des salariés au 31/12, et 98,6 % du Chiffre d'affaires consolidé.
- Depuis 2020, le Groupe NOVARC calcule la consommation d'énergie par unité d'effectifs :

Indicateurs	Division	2020	2021	Variation en % N/N-1
Conso. électrique en KWh	SAFETY	9 193,54	9 399,85	2,24
	M&I	3 848,48	4 370,25	13,56
	Total	6 825,34	7 157,25	4,86
Conso. Gaz naturel en KWh PCS	SAFETY	4 924,30	6 401,78	30,00
	M&I	7 374,90	9 348,76	26,76
	Total	4 330,76	5 706,80	31,77
Conso. Gaz Propane en KWh PCI	SAFETY	2,55	2,46	-3,58
	M&I	120,07	108,01	-10,04
	Total	54,62	49,53	-9,33
Conso. Gaz Butane en KWh PCI	SAFETY	2,40	3,24	34,71
	M&I	-	-	-
	Total	1,34	1,79	34,03
Conso. fuel domestique en L	SAFETY	44,34	71,02	60,16
	M&I	52,37	62,36	19,07
	Total	47,90	67,16	40,21
Conso. fuel lourd en L	SAFETY	-	-	-
	M&I	-	-	-
	Total	-	-	-
Conso. carburant en L	SAFETY	254,31	369,68	45,37
	M&I	324,47	379,68	9,35
	Total	285,40	374,01	27,21

Consommation énergétique par unité d'effectifs au cours de l'exercice 2021



L'indicateur est calculé sur la base du nombre de salariés au 31/12 des sites intégrés au périmètre environnemental du Groupe ayant répondu au questionnaire RSE. Les données relatives à la consommation d'énergie (électricité, gaz naturel et carburant) et aux émissions de GES par unité d'effectifs de 2020 ayant été modifiées lors de l'exercice 2021 par les filiales, les données relatives à ces consommations par unité d'effectifs ont été corrigées en conséquence.

Cet indicateur se répercute également sur le calcul des émissions de gaz à effet de serre comme suit :

Emission de CO2 par salarié	2020	2021	Variation en % N/N-1
SAFETY	2,49	3,25	30,46
M&I	2,64	3,12	18,27
Total	2,56	3,20	24,87

Grâce à ces nouveaux indicateurs et aux actions de sensibilisation des collaborateurs, le Groupe s'est engagé dans une politique de réduction de son empreinte carbone afin d'agir pour un avenir durable et d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2035.

4.1.3 Les risques liés à la raréfaction des ressources (matières premières)

Longtemps, les ressources naturelles ont semblé inépuisables, et l'humanité ne s'est pas privée de les exploiter. L'Analyse du cycle de vie d'un produit débute toujours par l'extraction de ressources naturelles et prendre conscience de son impact est devenu urgent.

• Politique & Actions

Les matières premières utilisées dans la fabrication de produits du Groupe sont essentiellement l'acier, l'aluminium, les métaux issus des terres rares pour l'électronique, le cuir, le latex, le plastique ainsi que l'eau pour les produits de rénovation principalement dans la Division NOVARC Motion & Industry du Groupe NOVARC.

Une raréfaction de certaines matières premières liée à leur surexploitation ou à des risques d'instabilités politiques engendrerait une

Le Groupe NOVARC s'engage à améliorer constamment l'efficacité énergétique de ses activités afin de limiter son impact sur le climat et réduire ses coûts. Ce nouvel indicateur, mis en place au cours de l'exercice 2020 permet de connaître les postes de consommation énergétique des différents sites. Les responsables de site, accompagnés des responsables qualité, sensibilisent les collaborateurs du Groupe à limiter leur impact par le biais d'actions d'information et de partage de bonnes pratiques.

augmentation de leur prix, impactant la création de valeur du Groupe.

Des actions sont menées en vue de maîtriser l'exposition au risque matière en démultipliant les sources d'approvisionnement.

Des mesures de réduction de la consommation des ressources ont été mises en place.

Par exemple, la réutilisation des chutes d'aluminium en fonderie, l'utilisation de l'eau en circuit fermé pour l'usinage, le recyclage des produits plastique et des chutes de matières premières, le développement de produits de nettoyage sans eau. Les équipes R&D du Groupe NOVARC se penchent aujourd'hui sur la conception et la fabrication de produits éco-conçus et éco-labélisés et des solutions circulaires, qui permettront au Groupe de réduire sa consommation de matières premières, et de limiter son impact sur l'environnement dans le processus de production grâce à une chaîne de recyclage et de valorisation performante.

Certaines filiales de production se sont penchées sur le développement d'une économie circulaire par les actions suivantes : dépolymérisation des gants, recyclage par cryogénération de produits en fin de vie récupérés auprès des clients, etc.

Mesure de la performance :

- Consommation d'eau

L'eau étant une ressource vitale, devenue une matière première rare d'une valeur marchande avérée, il est de notre devoir de limiter l'impact du Groupe sur sa consommation.

Le Groupe NOVARC utilise l'eau à la fois en tant que ressource (eau de consommation courante), mais

également en tant que matière première dans la conception de ses produits, notamment et principalement au sein de la Division NOVARC Motion & Industry.

Afin de calculer la consommation d'eau dans les entités du Groupe NOVARC, la méthodologie suivante a été adoptée :

- Certaines entités n'ont pas de factures d'eau en propre, les dépenses étant incluses dans les charges du bâtiment.
- Dans certaines entités, le reporting des consommations d'eau se fait en décalé. Une estimation de la consommation a donc pu être réalisée pour calculer la consommation d'eau de ces entités. La consommation réelle de ces entités sera calculée lors de l'exercice 2022.
- Le calcul de la consommation d'eau a été fait en tenant compte des entités représentant 97,1 % des salariés au 31/12, et 98,1 % du Chiffre d'affaires consolidé comme suit :

Consommation en eau en m3	2020 ³	2021	Variation en % N/N-1
SAFETY	12 494,54	20 972,36	67,85
M&I	9 030,00	8 557,36	-5,23
Total	21 524,54	29 529,72	37,19

A l'instar de la consommation d'énergie, un indicateur de consommation d'eau par unité d'effectifs a été mis en place dès 2020 et servira de levier pour mettre en place des actions de diminution de la consommation d'eau dans les entités :

Conso. en eau en m3 par salarié	2020	2021	Variation en % N/N-1
ENERGY	23,22	37,58	61,84
M&I	21,10	19,06	-9,67
Total	22,28	29,32	31,61

L'indicateur est calculé sur la base du nombre de salariés au 31/12 des sites intégrés au périmètre environnemental du Groupe ayant répondu au questionnaire RSE, soit 1007 salariés au 31/12. Les données reportées en 2020 ont pu être corrigées lors de l'exercice 2021 par les filiales du Groupe.

L'augmentation significative de la consommation d'eau dans les filiales du Groupe NOVARC est incontestablement due à l'augmentation de l'activité de production, mais également à l'élargissement de périmètre, tant en nombre d'entités que de collaborateurs. De plus, une fuite d'eau importante a été détectée tardivement au sein des locaux d'une filiale de production.

La baisse constatée sur l'année 2020, due aux fermetures successives de plusieurs entités au cours des différentes mesures gouvernementales liées à la pandémie de Covid-19 est aujourd'hui difficilement mesurable dans le temps. Il conviendra de vérifier si une baisse de consommation d'eau est visible au cours des prochains exercices.

En effet, des actions de sensibilisation des collaborateurs à l'utilisation de l'eau, à l'optimisation du processus de rinçage des produits industriels, à l'installation d'économiseurs d'eau (chasses d'eau, robinets) ou encore à la réparation des fuites d'eau détectées sont menées depuis 2020 au sein du Groupe NOVARC.

- Autres matières premières

Des indicateurs concernant l'évaluation de la performance de l'utilisation des matières premières (aluminium, latex, acier, métaux issus de terres rares, matières plastiques pour les produits et les emballages) ont été développés pour l'exercice 2021. L'indicateur a été valorisé à partir des montants en euros des matières première achetées.

Les matières principales utilisées par le Groupe NOVARC, en dehors de l'eau pour la production de produits chimiques et d'entretien ont été relevées par le Service Achats, qui s'est donné la mission de centraliser au maximum l'achat de ces matières, sont les suivantes :

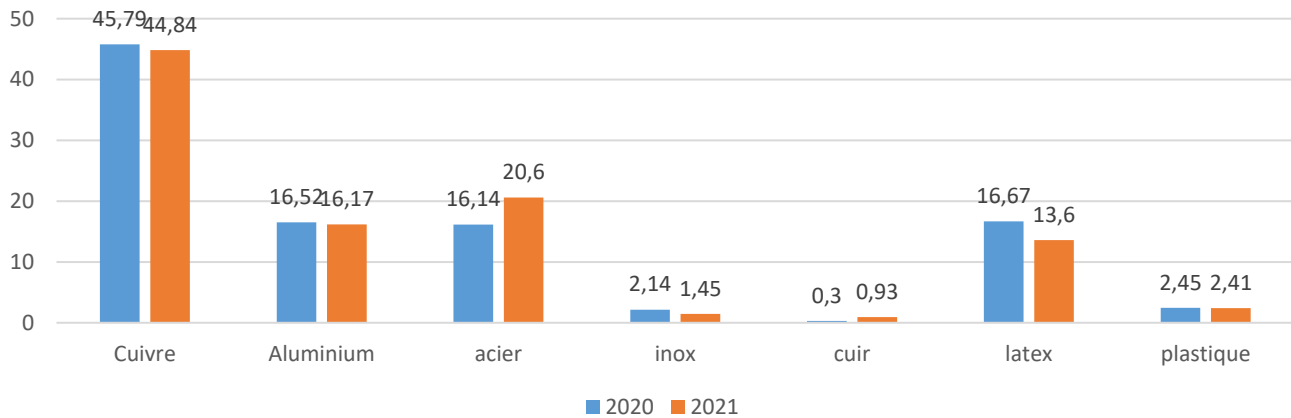
- Le cuivre
- L'aluminium
- L'acier
- L'inox
- Le cuir
- Le latex
- Le plastique

³ Données publiées en FY20 : 31 701,54 m3. La donnée a été corrigée suite à la suppression des données de retraitement des eaux d'assainissement dans le calcul des consommations d'eau.

Les données ainsi remontées concernent 7 entités du Groupe NOVARC, représentant 16,4 % du chiffre

d'affaires consolidé du Groupe et 20,3 % des salariés au 31/12.

Répartition de l'achat des Matières Premières principales en %



Concernant la répartition des achats de matières premières en % par type de matière première et par pays, la répartition est la suivante :

- **Cuivre**

Pays	2020	2021
Pologne	28,31 %	29,45 %
France	38,24 %	37,23 %
Portugal	1,71 %	2,03 %
Espagne	26,14 %	26,73 %
Chine	0,92 %	0,88 %
Allemagne	4,68 %	3,68 %

- **Aluminium**

Pays	2020	2021
Belgique	12,86%	15,57%
Pologne	25,28%	22,71%
France	29,52%	33,43%
Grèce	2,83%	20,15%
Espagne	2,99%	8,14%
Chine	26,52%	0,00%

- **Acier**

Pays	2020	2021
France	100 %	100%

- **Inox**

Pays	2020	2021
France	80,98%	80,84%
Allemagne	13,42%	19,16%
Chine	5,61%	0,00%

- **Plastique**

Pays	2020	2021
France	100 %	100%

- **Cuir**

Pays	2020	2021
Inde	52,03%	0,00%
Espagne	47,97%	100,00%

- **Latex**

Pays	2020	2021
Malaisie	100 %	100%

Suite à la remontée de ces indicateurs par différentes filiales du Groupe NOVARC au cours de l'exercice 2021, et à l'étude des matières premières par le Service Achats du Groupe NOVARC, il a été constaté que le Groupe pouvait être soumis aux fluctuations des prix de ces matières, mais également aux délais d'approvisionnement et aléas dans le transport jusqu'aux usines de production.

Ce risque relatif aux matières premières a été accentué en raison de la pandémie de Covid-19 (avec par exemple le cas de l'alcool et du virucide dans le cadre de la fabrication de gels hydro alcooliques par certaines entités de la Division NOVARC Motion & Industry), et tend à se pérenniser dans le cadre de la surconsommation mondiale, mise en exergue par le rapport de l'OCDE intitulé «

Perspectives mondiales des ressources matérielles à l'horizon 2060 » publié en octobre 2018.

Une raréfaction de certaines matières premières liée à leur surexploitation, à de la spéculation (ex. : le cas de l'acier et des composants électroniques) ou à des risques d'instabilités politiques engendrerait une augmentation de leur prix, impactant la création de valeur du Groupe et l'impossibilité de se fournir auprès des fournisseurs historiques.

La Direction des Achats du Groupe NOVARC a pour objectif de coordonner et centraliser l'achat des matières premières nécessaires à l'activité de chaque entité du Groupe afin d'uniformiser les données, d'optimiser les dépenses et d'anticiper les éventuelles pénuries. Les sources d'approvisionnement des matières premières ont été démultipliées et rapatriées, pour la plupart, en

4.1.4 Protection des écosystèmes : Impacts environnementaux : air, eau, sols, déchets liés aux produits distribués

De par ses valeurs le Groupe NOVARC, entend respecter la réglementation en matière de protection de l'environnement.

• Politique & Actions

Les différentes activités industrielles de production des produits du Groupe sont susceptibles de polluer les sols et l'eau par le rejet accidentel dans le sol ou dans les nappes phréatiques des huiles de production ou des produits dangereux stockés.

Les 8 filiales industrielles et les filiales certifiées ISO 14001 ont mis en place des mesures de prévention visant à éviter ces risques de pollution. Les Responsables de sites ainsi que les QHS effectuent régulièrement des contrôles afin de vérifier le respect de ces mesures.

Parmi les filiales intégrées au périmètre de la DPEF 2021, un site industriel du Groupe NOVARC est classé suivant la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous les numéros de rubrique 2564, 2661 et 2940. Ce site, soumis à enregistrement, n'est pas classé SEVESO. 6 sites industriels sont soumis à déclaration et déclaration avec contrôle périodique.

France. Aujourd'hui, la majorité des fournisseurs du Groupe NOVARC sont des fournisseurs français et européens.

Il peut également être constaté que les sources d'approvisionnement du Groupe NOVARC sont principalement basées en Europe, près de 36 % des fournisseurs étant en France :

Pays	2020	2021
Pologne	19,21%	19,60%
France	35,79%	37,61%
Portugal	0,88%	1,06%
Espagne	14,13%	16,53%
Chine	5,51%	0,46%
Allemagne	2,72%	2,24%
Belgique	2,38%	2,92%
Grèce	0,52%	3,78%
Inde	0,17%	0,00%
Malaisie	18,68%	15,80%

8 Sites sont classés BASIAS. Cette donnée pourra être amenée à évoluer avec l'intégration des filiales de la nouvelle Division du Groupe NOVARC.

Des contrats d'enlèvement des déchets de matières premières et des huiles de production sont conclus avec des prestataires externes sur tous les sites industriels.

Les produits dangereux sont stockés sur des bacs de rétention pour éviter la pollution accidentelle des sols ou de l'eau.

Lors des opérations d'acquisitions de filiales, NOVARC conduit systématiquement un audit environnemental de la cible concernant les rejets dans l'eau et dans les sols.

Mesure de la performance :

Comme en 2019, et après correction de la donnée reportée en 2020, le Groupe NOVARC compte 8 sites certifiés ISO 14001, dont 2 à l'étranger et 6 en France qui représentent 43 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 15,3 % des salariés au 31/12 du Groupe.

0 Mise en demeure sur les sites classés ICPE du groupe NOVARC en France.

0 Accident ayant nécessité une déclaration d'accident pour laquelle la responsabilité de NOVARC est engagée en matière de pollution.

Des indicateurs de performance concernant la quantité de déchets valorisés ont été introduits dans le protocole de reporting en 2019, développés dans le protocole de reporting en 2020 et améliorés dans le protocole de reporting en 2021. Les filiales ayant répondu aux exigences du reporting ont produit et recyclé la quantité de déchets suivante :

Indicateurs	Division	2020 ⁴	2021	Variation en % N/N-1
Quantité de déchets produits en tonnes	SAFETY	433,78	455,70	5,05
	M&I	672,37	718,60	6,88
	Total	1106,15	1 174,29	6,16
Dont quantité de déchets dangereux produits	SAFETY	11,13	27,98	151,38
	M&I	87,26	176,32	102,06
	Total	98,39	204,30	107,64
Dont quantité de déchets non dangereux produits	SAFETY	321,72	427,72	32,95
	M&I	242,99	542,28	123,17
	Total	564,71	969,99	71,77
Quantité de déchets recyclés ou valorisés en tonnes	SAFETY	158,23	175,53	10,93
	M&I	366,15	370,83	1,28
	Total	524,38	546,35	4,19
Part de recyclage et de valorisation des déchets en %	SAFETY	36,48	38,52	5,60
	M&I	54,46	51,60	-5,24
	Total	47,41	46,53	-1,86

Les données relatives aux déchets validées en 2020 par l'Organisme Tiers Indépendant chargé d'une mission de vérification des données du Groupe NOVARC ont pu être modifiées et corrigées par les entités lors du reporting effectué en 2021.

Afin d'améliorer le reporting en 2021, la distinction a été faite entre les déchets dangereux (huiles minérales usagées, produits chimiques, acide, DEEE, emballages souillés, eaux de récupération, etc.), et les déchets non dangereux (bois, acier et ferraille, emballages non souillés, cartons, déchets ménagers, etc.). Un audit poussé a été réalisé par l'Organisme

Tiers Indépendant chargé d'une mission de vérification des indicateurs RSE du Groupe NOVARC en 2021 concernant ces déchets.

Les filiales incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe NOVARC représentent 79,4 % des salariés au 31/12 du Groupe et 78 % du chiffre d'affaires consolidé.

La hausse significative constatée dans le cadre des indicateurs relatifs à la production et à la revalorisation des déchets dans le Groupe NOVARC peut principalement s'expliquer par la reprise de l'activité des filiales au cours de l'année 2021 suite aux différentes mesures restrictives de 2020 en raison de la crise sanitaire. Cette augmentation peut également être expliquée, dans certaines filiales, par un dysfonctionnement d'une machine de vidange, entraînant une diminution du délai entre deux vidanges de cuve, et par conséquent, l'augmentation de la production de déchets. Une meilleure prise en compte des déchets ménagers (estimation des pesées des déchets ménagers ramassés par les services départementaux) a permis d'intégrer des déchets qui, jusque-là, n'étaient pas pris en compte dans le reporting des filiales. Enfin, dans certaines entités, l'utilisation d'emballages recyclables peut expliquer l'augmentation de la part de recyclage et de revalorisation des déchets.

Certaines entités ont aujourd'hui misé sur des procédés de fabrication moins polluants et une baisse de production de déchets devrait être constatée dans les années à venir à périmètre constant.

S'il n'est pas aisé de limiter sa production de déchets, des actions sont mises en place pour en recycler et en valoriser une grande partie. Des contrats d'enlèvement des déchets sont mis en place dans les entités et un suivi des catégories de déchets est effectué.

⁴ Donnée publiée en FY20 : 1054,10 T. La donnée a été corrigée en raison de l'amélioration de l'indicateur. Certaines entités ont pu ajouter les déchets ménagers

dans le calcul des déchets produits, d'autres n'avaient pas encore reçu la totalité de leurs factures de retraitement des déchets.

4.2. LES RISQUES SOCIAUX

4.2.1 Santé et sécurité des collaborateurs : la maîtrise des risques liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles et aux risques psycho-sociaux

Les filiales du Groupe NOVARC développent, fabriquent et commercialisent différents produits dans le secteur de l'Industrie automobile et de la sécurité électrique. Ces activités sont possibles grâce à des chaînes de production performantes et développées. Par ces différentes activités et malgré la prévention des risques et les diverses mesures mises en place pour limiter l'exposition des salariés à ces risques, des accidents humains et mécaniques peuvent se produire. Les principaux risques identifiés touchent essentiellement les ouvriers, plus susceptibles d'être atteints sur site par des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) affectant les travailleurs sur chaîne de production, ou par le port de charges, ou encore des risques liés à un mauvais positionnement au niveau des machines.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a nécessité de réévaluer certains risques sociaux en entreprise, et de revoir les définitions du protocole mis en place dans le cadre de la rédaction du bilan social français et étranger.

- **Politique & Actions**

L'enjeu de NOVARC est de protéger la santé et la sécurité de ses collaborateurs qui nécessitent une vigilance de tous les instants.

NOVARC met à disposition de ses collaborateurs des moyens techniques pour travailler en sécurité grâce aux machines, matériels et équipements qui font l'objet de contrôles périodiques obligatoires ainsi que les EPI requis.

19 responsables QHS dans le Groupe sont en charge d'évaluer les risques professionnels liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles ainsi qu'aux risques psycho-sociaux et de mettre en application les mesures de prévention figurant dans les documents uniques des différents sites.

Des actions de prévention par le biais de formation sont régulièrement mises en place sur les différents sites.

Les nouveaux embauchés bénéficient d'une sensibilisation aux règles de sécurité lors de leur prise de fonction dans le cadre de leur parcours d'intégration.

Le groupe a renouvelé en juillet 2021 la communication sur la culture sécurité qui doit guider l'ensemble des sites afin d'améliorer les conditions de travail et la sécurité des salariés. Nous choisissons d'agir sur les accidents du travail, l'absentéisme, les maladies professionnelles et le bien-être au travail. Chaque site en France sera visité par le Directeur des Ressources Humaines et un consultant sécurité et donnera lieu à l'établissement de rapports d'audits.

Certains sites ont mis en place des actions systématiques à la suite chaque accident du travail :

- Analyse des causes de tous les AT par le responsable QSE et le CSE.
- Revue annuelle du document unique avec mise à jour des nouveaux risques.
- Revue des AT lors de chaque réunion CSE.

Des points hebdomadaires et mensuels sont effectués par les Directeurs de site et responsables QSE avec leurs équipes. Des audits internes et externes (AFAQ) ont également lieu dans les filiales certifiées ISO 9001 dans le cadre de la démarche qualité et sécurité.

Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, des responsables Covid avaient été mis en place au cours de l'année 2020 dans les entités afin de tenir les collaborateurs informés de la situation et de répondre à leurs questions, mais également d'organiser des sessions de tests et de prévenir les équipes des cas de contamination pour endiguer d'éventuels clusters. Ces responsables Covid ont été maintenus dans leur fonction en 2021.

Les consignes sanitaires propres à garantir la santé et la sécurité des salariés (mesures organisationnelles, limitation des déplacements professionnels, nettoyage des locaux, consignes de ventilation des espaces de travail, distribution d'équipements de protection individuelle (EPI), formation et information, confinement des cas contacts, jauges, suivi de l'état de santé des salariés, etc) ont permis de limiter la propagation du virus au

sein des entités et ainsi les conséquences de la pandémie sur l'activité du Groupe au plus fort des pics épidémiques. Malgré la fin des mesures sanitaires, la Direction RH ainsi que les responsables Covid continuent de communiquer sur l'importance du respect des gestes barrière en entreprise afin d'éviter toute propagation du virus.

Mesure de la performance :

En 2021, sur les sites français, 32 accidents du travail dont 25 accidents du travail avec arrêt (contre 22 en 2020) et 1 accident de trajet (contre 2 en 2020) ont eu lieu : ils concernent 12 sites. Le taux de fréquence, en comptant l'accident de trajet est de 19,74 % (16,47 en 2020), le taux de gravité est de 1,35 (0,91 % en 2020). Le TRIR est de 5,01 % en 2021. En 2020, il était de 5,09 %. Sans compter l'accident de trajet, le taux de fréquence de 2021 est de 18,98 %, le taux de gravité est de 1,35 % et le TRIR est à 4,86 %.

Concernant les 6 sites étrangers inclus dans le périmètre, 2 accidents du travail avec arrêt (contre 5 en 2020) et 0 accident de trajet (contre 4 en 2020) ont eu lieu. Le taux de fréquence est de 5,56 % (contre 16,53 % en 2020) et le taux de gravité est de 0,02 % (contre 0,06 % en 2020). Le TRIR est de 11,29 %. En 2020, il était de 12,56 %.

Au niveau du Groupe, pour les filiales incluses dans le périmètre, le taux de fréquence des accidents du travail, en comptant l'accident de trajet ayant eu lieu dans une filiale française est de 16,70 % (contre 16,48 % en 2020). Le taux de gravité quant à lui est de 1,07 % (contre 0,75 % en 2020). Le TRIR du Groupe, est quant à lui de 5,13 %. Il était de 6,47% en 2020. Sans compter l'accident de trajet ayant eu lieu dans une filiale française en 2021, le taux de fréquence est de 16,11 %, le taux de gravité de 1,06% et le TRIR de 5,01%.

En raison notamment des mesures de chômage partiel appliquées sur l'exercice 2020, les heures d'exposition aux risques qui avaient été utilisées dans le calcul du taux de fréquence et de gravité des accidents correspondaient aux heures travaillées théoriques et non effectives, ce qui a pu fausser les résultats. Pour l'exercice 2021, les modalités de calcul des taux de fréquence et de gravité sont axés sur la définition légale et prennent en compte les heures effectives travaillées. Les variations entre les taux de gravité, de fréquence et le TRIR de l'année

2020 et de l'année 2021 ne sont donc pas représentatives.

Certains arrêts de travail de 2020 se sont prolongés sur 2021 dans 4 sites français. 4 sites représentent près de 55 % des accidents du travail en France et à l'étranger.

Les actions correctives suivantes sont mises en place sur les sites pour limiter les accidents :

- Visites mensuelles de sécurité du responsable QSE et du responsable de pôle afin de détecter les risques potentiels non traités.
- Mise à jour des risques présents dans le document unique.
- Amélioration continue des postes de travail.
- Remontée de toutes les situations à risque à la Direction par des alertes sécurité.
- Analyse de tous les AT et évaluation des risques afin de les corriger.
- Sensibilisation et formation des collaborateurs.

4.2.2 Risques sociaux liés à l'absentéisme

• Politiques et actions

Comme toutes les entreprises du secteur privé, NOVARC est impacté par le taux d'absentéisme, facteur de baisse de la productivité et de la valeur ajoutée et l'un des enjeux forts du Groupe est de le réduire. Mais identifier les causes profondes de l'absence permet une meilleure prévention de l'absentéisme, en agissant sur les facteurs de risques et en développant les facteurs d'engagement.

En France, l'absentéisme s'est stabilisé dans secteur privé d'après la nouvelle édition du baromètre Ayming-AG2R La Mondiale, publiée en septembre 2021. Ce taux est passé de 4,72% en 2017 à 5,10% en 2018 puis à 5,11 % en 2019 et à 6,87 % en 2020. Derrière ces chiffres se cachent des disparités fortes entre secteurs d'activités et entre localisations régionales.

Mesure de la performance :

Le taux d'absentéisme dans les filiales françaises est de 4,98 % au 31/12/2021 contre 5,10 % au 31/12/2020.

Le taux d'absentéisme dans les 6 filiales étrangères incluses dans le périmètre est de 3,27 % au

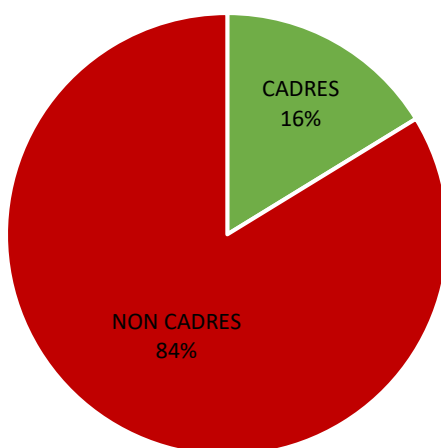
31/12/2021 contre 3,81 % au 31/12/2020. Ces filiales représentent 25,62 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, et 17,70 % des salariés au 31/12.

Le taux d'absentéisme au niveau du Groupe est de 4,63 % au 31/12/2021 contre 4,86 % au 31/12/2020. 11 filiales françaises sur 26 sont au-dessus du taux d'absentéisme moyen du Groupe et du taux moyen du baromètre Ayming-AG2R La Mondiale. Les variations annuelles s'expliquent notamment par certains arrêts de travail prolongés impactent significativement les chiffres des sociétés incluses dans le périmètre social du Groupe.

Le taux d'absentéisme est exprimé en pourcentage et correspond au nombre total d'heures d'absence sur le nombre total d'heures travaillées théoriques. Les motifs d'absence pris en compte dans cet indicateur sont les absences pour maladie, les absences relatives à des accidents de travail (ou de trajet). Les absences autorisées ou prévues (de type congés, événement familial) ne sont pas retenues dans cet indicateur.

- La répartition des absences en France se décompose comme suit :

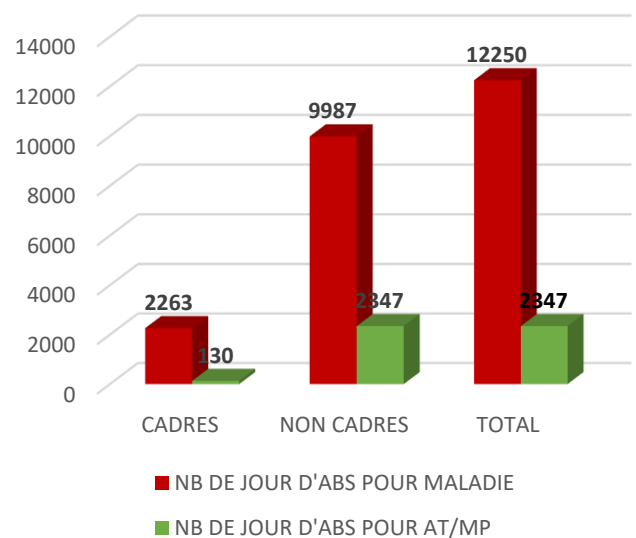
REPARTITION DES ABS PAR STATUT



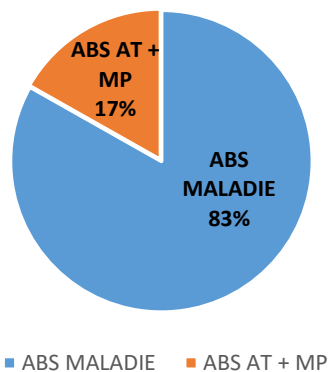
La santé et la sécurité au travail est un axe majeur pour le Groupe NOVARC, et est devenu année après année, une véritable culture d'entreprise. Tout comme en 2020, la priorité absolue de la Direction a été de protéger au mieux les équipes face à la crise Covid-19. La Direction des Ressources Humaines a donc continué à coordonner toutes les fonctions et à rester en contact avec l'ensemble des filiales pour surveiller l'évolution de la situation et prendre de manière rapide et efficace les meilleures décisions (Responsables Covid-19, notes de service, mise en place de télétravail pour les salariés infectés mais non malades, etc.). Ces initiatives ont largement contribué à faire diminuer le taux d'absentéisme.

En effet, malgré l'exonération du travail des collaborateurs fragiles et des collaborateurs en quarantaine ne pouvant pas travailler à distance en raison d'une infection au virus de la Covid-19, le taux d'absentéisme du Groupe, dans les filiales incluses dans le périmètre du bilan social a légèrement diminué, démontrant, une année encore, l'engagement du Groupe NOVARC à protéger ses salariés, contractuels et visiteurs contre tous risques pour leur santé.

JOURS D'ABS PAR STATUT



REPARTITION DES ABSENCES PAR TYPE D'ABSENCE

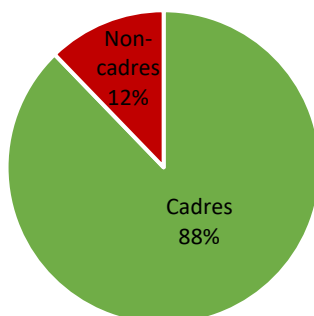


La répartition des absences par ancienneté et par sexe n'est pas disponible en 2021. En effet, en raison du changement de gestionnaire de paie dans les filiales françaises, l'extraction de l'information n'est pas disponible. Elle pourra être de nouveau intégrée à la DPEF à compter de l'exercice 2022.

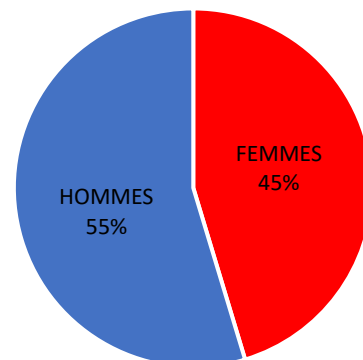
Des plans d'actions sont mis en place dans les filiales concernées afin de ramener le taux d'absentéisme au niveau de la moyenne nationale :

- Sensibilisation et formation du personnel aux gestes et postures pour lutter contre les TMS et à la gestion du stress par des organismes externes avec l'appui de la médecine du travail ;
- **A l'étranger, pour les 6 filiales incluses dans le périmètre, la répartition des absences se fait comme suit :**

REPARTITION DES ABS PAR STATUT

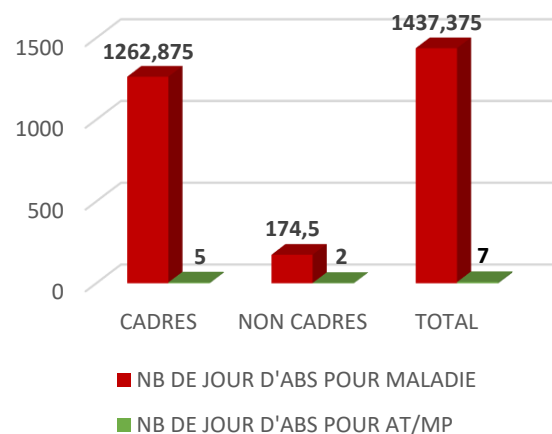


REPARTITION DES ABS PAR SEXE

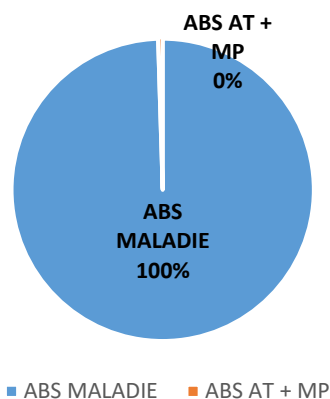


- Analyse systématique des causes de tous les AT par la responsable QSE et le CSE après l'AT ; Revue des AT lors de chaque réunion CSE ;
- Revue du document unique 1 à 2 fois par an avec mise à jour des nouveaux risques. La dernière mise à jour pour la plupart des filiales intègre le risque Covid ;
- Création d'événements sociaux divers pour renforcer la cohésion d'équipe. Ces événements n'ont pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la crise sanitaire, mais ont pu reprendre progressivement en cours d'année 2021 ;
- Former les managers de proximité à la gestion des conflits ;
- Mise en place d'un entretien systématique à chaque retour d'absentéisme longue durée.

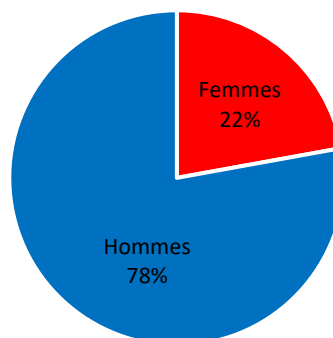
JOURS D'ABS PAR STATUT



REPARTITION DES ABSENCES PAR TYPE D'ABSENCE



REPARTITION DES ABS PAR SEXE



La répartition des absences en fonction de l'ancienneté des salariés présents dans les 6 filiales

incluses dans le périmètre de consolidation de la DPEF 2021 est la suivante :

Ancienneté	Hommes	Femmes	TOTAL	Répartition
- 1	52	41	93	6,44%
< 1 - 4 >	440,375	62	502,375	34,78%
< 5 - 9 >	160	67	227	15,72%
< 10 - 14 >	101	68	169	11,70%
< 15 - 19 >	0	5	5	0,35%
< 20 - 24 >	239	70	309	21,39%
< 25 - 29 >	29	7	36	2,49%
< 30 - 34 >	8	0	8	0,55%
< 35 - 39 >	10	0	10	0,69%
+ 39	85	0	85	5,88%
TOTAL	1124,375	320	1444,375	100,00%

La Direction RH cherche une solution durable pour uniformiser les données sociales des filiales françaises et étrangères incluses dans le périmètre du bilan social. Pour ce faire, la Direction RH a opté pour la solution SIRH qu'elle développe actuellement en étroite collaboration avec le Service

Informatique du Groupe NOVARC. La solution pourra être déployée d'ici l'exercice 2022. En raison cependant des disparités existantes entre les différents pays, l'uniformisation des données ne peut être totale.

4.2.3 Risques sociaux liés à la Gestion des compétences : les risques liés à l'attraction et à la rétention des talents

Le capital humain est au centre des préoccupations des entreprises car c'est grâce à ce capital qu'elles peuvent développer leur performance et imposer leur place sur le marché. Le Groupe NOVARC est confronté, comme beaucoup d'entreprises, au problème du recrutement de potentiels dont il a besoin pour développer son activité, se transformer et conquérir de nouvelles parts de marché. NOVARC est face à un double défi : Faire venir les candidats susceptibles de correspondre au profil attendu – de plus en plus difficile au regard de la raréfaction de certaines compétences – et fidéliser les collaborateurs déjà présents.

- **Politique & Actions**

L'un des enjeux capitaux de notre Groupe est de recruter des talents hommes et femmes en adéquation avec sa forte croissance et de maîtriser leur attraction et leur rétention.

Le Groupe a recruté en 2017 une Responsable du recrutement afin d'accompagner les filiales dans leurs embauches et mettre en place un processus de recrutement performant.

Une Responsable Gestion des carrières accompagne les collaborateurs du Groupe pour favoriser leur mobilité interne.

Pour attirer les talents, notre Groupe met en œuvre une politique de rémunération incitative.

En matière de dialogue social, la Direction de NOVARC a pris l'engagement fort de la redistribution d'une partie des résultats obtenus au travers de la conclusion d'accords d'intéressement par toutes les filiales françaises du Groupe et récemment, dans certaines filiales étrangères du Groupe.

Afin de favoriser l'attractivité de l'entreprise, l'engagement, la fidélité et la motivation des salariés, le Groupe a mis en place une stratégie à

long terme, sa **Marque Employeur**, reposant sur des valeurs profondément ancrées dans l'ADN du Groupe et destinée à :

- Promouvoir l'engagement et la fierté de faire partie du Groupe et des sociétés qui le composent ;
- Attirer et développer de nouveaux talents ;
- Véhiculer les valeurs et les actions qui définissent la culture du Groupe et des sociétés qui le composent ;
- Offrir un cadre de travail qui correspond le mieux aux attentes des salariés actuels ou futurs.

Des plans d'action ont été récemment définis, avec des objectifs à court terme, afin de communiquer, grâce à un Management fort, sur l'identité du Groupe de manière interne (auprès des salariés), et externe (auprès des candidats). A titre d'exemple :

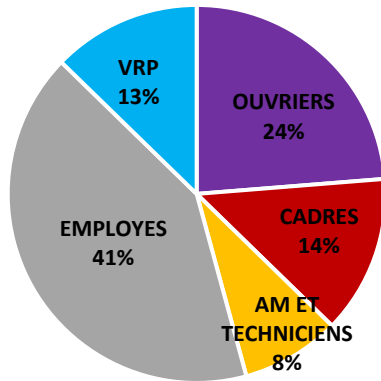
- Élaborer un document synthétique de présentation du Groupe : 30/06/2022 ;
- Identifier les écoles cibles et salons en fonction des métiers en tension et des besoins futurs du Groupe : 30/09/2022 ;
- Identifier, accompagner et/ou former les salariés « ambassadeurs » du Groupe pour intervenir auprès des écoles et témoigner dans la communication interne/externe : 30/09/2022 ;
- Systématiser la publication des offres d'emploi interne du Groupe : 30/06/2022 ;
- Favoriser les mobilités internes, notamment géographiques : minimum 3 mobilités sur 2022 : 30/09/2022.

D'autres plans d'action ont été mis en place pour l'année 2022 dans le cadre de la Marque Employeur du Groupe NOVARC.

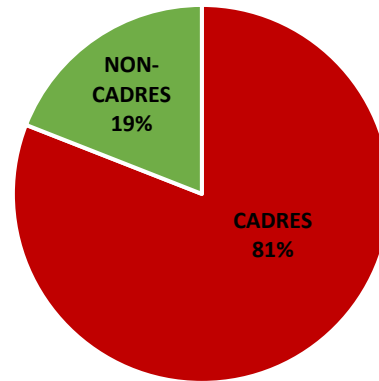
Mesures de la performance :

- Nombre de salariés présents dans le Groupe au 31/12/2021 :

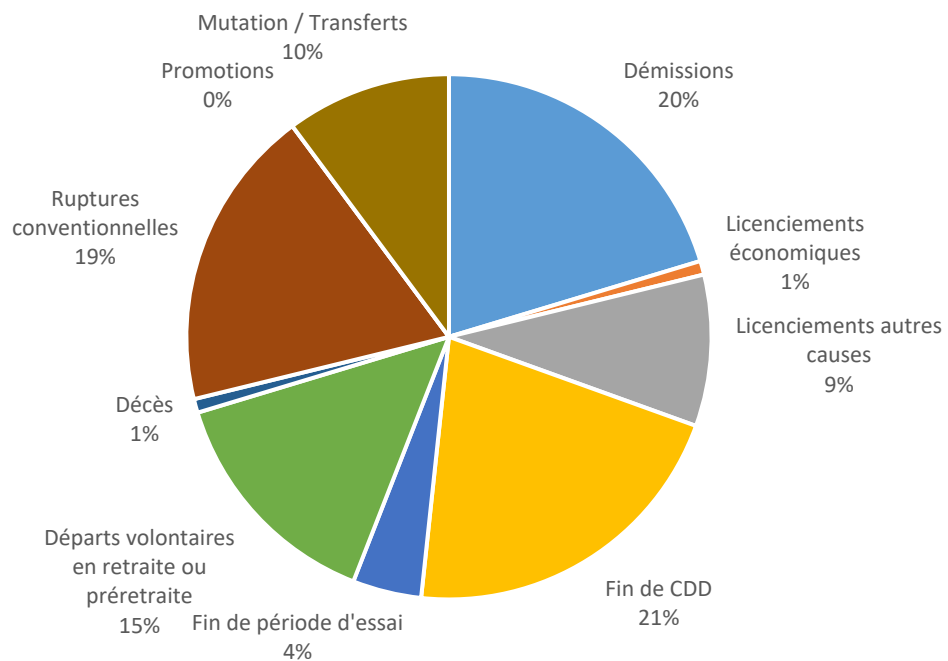
REPARTITION DES EMBAUCHES EN FRANCE (CDI/CDD)

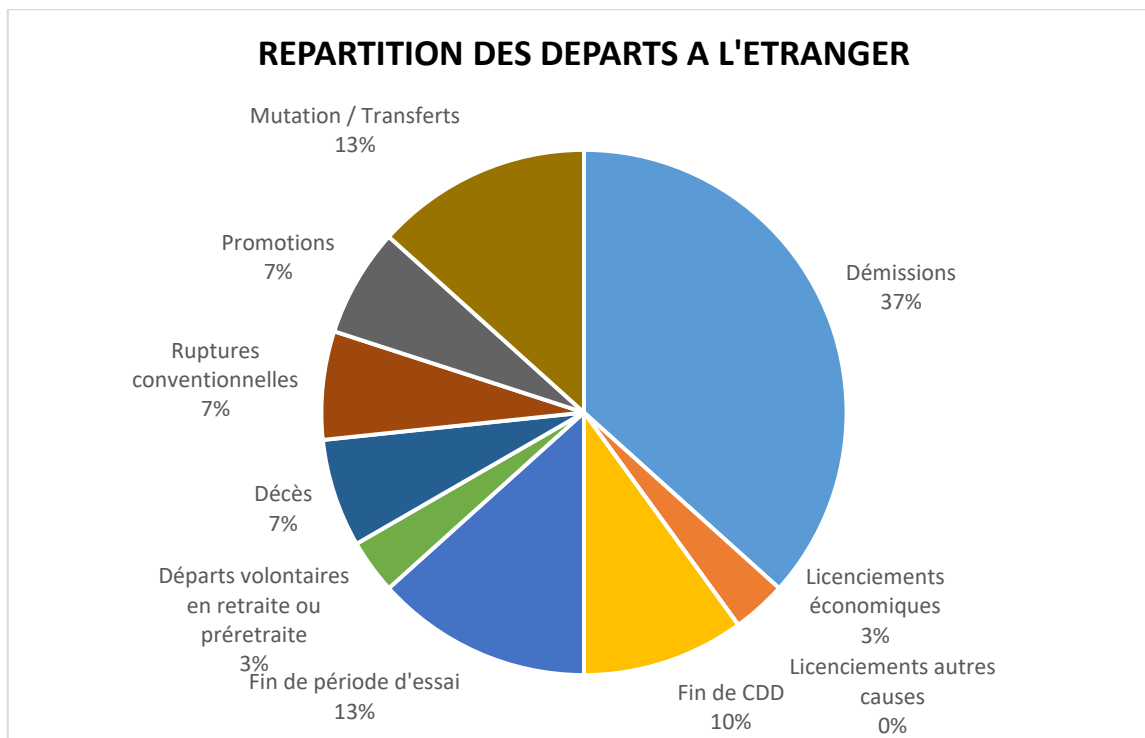


REPARTITION DES EMBAUCHES A L'ETRANGER (CDI/CDD)



REPARTITION DES DEPARTS EN FRANCE





Au 31/12/2021, le Groupe comptait 1158 salariés, dont 986 salariés dans les filiales incluses dans le périmètre social, répartis de la manière suivante : 205 salariés à l'étranger et 781 salariés en France dans les filiales incluses dans le bilan social.

Le nombre total de salariés en France était de 765 salariés en France et 198 salariés à l'étranger (dont 189 dans le périmètre social), soit un total de 963 salariés au 31/12/2020, soit une hausse de 195 salariés, dont 150 dans les deux filiales nouvellement intégrée dans le Groupe.

En 2021 le nombre d'embauches dans les filiales intégrées au périmètre est de 160 contre 110 en 2020, dont 118 embauches en France. Le nombre d'embauche en CDI en France, dans les filiales intégrées au périmètre est de 96 en 2021, contre 71 en 2020. Dans les 6 filiales incluses dans le périmètre à l'étranger, 42 embauches (contre 32 embauches en 2020), dont 26 embauches en CDI ont été réalisées au cours de l'année 2020. Au niveau du Groupe, il y a donc eu 122 embauches en CDI (contre 142 en 2020).

Embauches CDI / CDD	2020	2021
FRANCE	110	118
CDI	71	96
CDD	39	22
ETRANGER	32	42
CDI	29	26
CDD	3	16
Total Embauches	142	160

A noter que la répartition des embauches en France est de 58 % dans la Division NOVARC Safety et 41 % dans la Division Motion & Industry, et 1 % dans la société mère. La répartition des embauches à l'étranger est de 14 % dans la Division NOVARC Safety et 86 % dans la Division NOVARC Motion & Industry.

Répartition des embauches en % / division et zone géographique	2020	2021
FRANCE		
Safety	47,9 %	58 %
M&I	49,3 %	41 %
NOVARC	2,81 %	1 %
ETRANGER		
Safety	28,1 %	14 %
M&I	71,9%	86 %

Sur le périmètre France, 106 départs (hors mutations et promotions) ont eu lieu en 2021 contre 80 en 2020 soit un taux de départ de de 13,59 % en 2021 contre 10,45 % en 2020, sans compter les 12 mutations comptabilisées. Au total, dans les filiales françaises intégrées au périmètre, le nombre de départs est évalué à 118 (contre 95 en 2020).

A l'étranger, il est évalué à 24 (contre 25 en 2020), soit un taux de départ de 11,70 %, sans compter les 4 mutations et 2 promotions comptabilisées. Au total, sans les filiales étrangères intégrées au périmètre, le nombre de départs est évalué à 30 (contre 25 en 2020).

Le Groupe a donc connu 130 départs (*i.e. démissions, ruptures conventionnelles, décès, départs volontaires à la retraite ou préretraite, fin de période d'essai, licenciements économiques, autres licenciements, fin de CDD*), ainsi que 2 promotions et 14 mutations/transferts, contre 120 en 2020, dont 4 promotions et 11 mutations, avec un taux de départ estimé à 13,8% (contre 11 % en 2020).

Départs	2020	2021
Causes communes	80	106
Mutations	4	12
Promotions	11	0
Total départs France	95	118
Taux de départs*	10,45 %	13,59 %
Causes communes	25	24
Mutations	0	4
Transferts / Promotions	0	2
Total départs étranger	25	30
Taux de départs*	13,22 %	11,70 %
Causes communes	105	130
Mutations	4	16
Promotions	11	2
Total départs Groupe	120	140
Taux de départs Groupe*	11 %	13,8 %

*Hors promotions, mutations et transferts

En France, 0 salariés ont été promus en interne en 2021, contre 4 en 2020.

85 % des collaborateurs des filiales françaises qui font partie du Périmètre bénéficient des dispositions d'un accord d'intéressement conclu

avec leur entreprise, correspondant à 653 salariés sur le périmètre français. Les deux nouvelles filiales intégrées au Groupe NOVARC mais n'étant pas incluses dans le périmètre du Groupe devraient bénéficier d'un accord d'intéressement dans les prochaines années. 64 salariés en France, dans les filiales incluses dans le périmètre de consolidation de la DPEF, soit 8 % des salariés au 31/12, bénéficient du mécanisme de participation en plus de bénéficier d'un accord d'intéressement.

Un indicateur relatif au turnover des salariés est utilisé pour apprécier l'évolution du climat social et la motivation des collaborateurs dans les filiales.

Le taux de turnover en France est de 14,64 % en 2021 ($((118 \text{ entrées} + 106 \text{ départs}) / 2) / 765 \times 100 = 14,64 \%$), contre 13,26 % en 2020.

Le taux de turnover à l'étranger, est de 17,46 % en 2021 ($((42 \text{ entrées} + 24 \text{ départs}) / 2) / 189 \times 100 = 17,46 \%$) contre 16,66 % en 2020.

Le taux de turnover consolidé du Groupe pour l'exercice 2021 est donc de 15,2 % ($((160 \text{ entrées} + 130 \text{ départs}) / 2) / 954 \times 100 = 15,2 \%$), contre 13,9 % en 2020.

Turnover en %	2020	2021
France	13,26 %	14,44 %
Etranger	16,66 %	17,46 %
Groupe	13,9 %	15,2 %

Le suivi du turnover des salariés indique que le Groupe a maintenu une politique de recrutement dynamique en 2021, malgré le contexte sanitaire. La création nette d'emploi (nombre de recrutements moins l'ensemble des départs) est de 30 personnes sur l'année 2021.

La hausse du nombre de recrutement en 2021 peut s'expliquer par le fait que lors du premier confinement de mars 2020 tous les contrats intérimaires ont été arrêtés, les CDD pour surcroît d'activité non renouvelés, et les recrutements en CDI gelés. La reprise de l'activité a entraîné la reprise des recrutements au sein du Groupe NOVARC.

4.2.4. Risques sociaux liés à la Gestion des compétences : Les risques liés à l'adéquation des compétences face à la croissance du Groupe et à l'évolution des métiers.

Le Groupe NOVARC est confronté au problème de la montée des compétences sur certains métiers techniques et de la nécessité de se montrer sur la scène internationale. D'une part, NOVARC se trouve face à un marché de l'emploi cristallisé. D'autre part, les formations externes sur certains métiers techniques nécessaires au développement du Groupe sont en déclin. Sans ces compétences, il devient difficile d'avancer et de se développer sur un marché toujours plus compétitif.

- **Politique & Actions**

Le Groupe s'est fortement internationalisé au cours de ces dernières années : les collaborateurs à l'étranger représentent près de 20% des salariés au 31/12.

L'objectif de NOVARC est de favoriser la communication ainsi que la mobilité des collaborateurs au sein du Groupe.

Pour ce faire, NOVARC, au travers de son Ecole de formation interne NOVARC ACADEMY a mis en place des formations en anglais.

En 2018, la Direction RH a créé le poste de Responsable de formation et a promu l'une de ses collaboratrices à cette fonction avec pour objectif de rationaliser et d'optimiser la politique de formation du Groupe à partir de 2020. La politique formation du Groupe NOVARC, impactée par la crise sanitaire de 2020, n'a pas pu être développée comme prévu, mais devrait l'être progressivement.

Au cours des dernières années, la Responsable de formation a effectué des visites sur tous les sites français pour former et faire adhérer les Directeurs généraux des filiales à la politique formation Groupe.

L'objectif à court et moyen terme est de traduire les orientations stratégiques de la formation en fonction de la pyramide des âges, de l'ancienneté des collaborateurs, de l'évolution des postes et des métiers, des salariés et des difficultés de recrutement sur des métiers en tension. (Régleur/Opérateur sur centres et tours CN, soudeur, fondeur, plasturgie, commerciaux etc...).

Ces métiers en tension sont liés aux bassins d'emploi dans lesquels sont situées certaines filiales.

Une politique de formation sur site d'apprentis ou de jeunes intérimaires a été mise en place par les filiales concernées.

Des formations à certains métiers sont dispensées par notre école de formation interne depuis le début de l'année 2020.

Les résultats pourront progressivement être intégrés dans la déclaration de performance extra-financière dans les prochains exercices.

En matière de lutte contre les discriminations et de promotion des diversités, notre Groupe tend à réduire les disparités de répartition entre les hommes et les femmes suivant les catégories socio-professionnelles.

En matière de mesures prises en faveur des personnes handicapées, notre Groupe a pris des mesures pour leur embauche, le recours aux services de sociétés employant des personnes handicapées (CAT ou ESAT), ou le versement de contributions à l'AGEFIPH.

Mesure de la performance :

- Nombre de salariés formés en langues : 25
- 37,63 % des salariés inclus dans le périmètre du bilan social ont participé à une formation au cours de l'exercice 2021 contre 33,1 % en 2020.
- Les mesures résultant d'une analyse stratégique de la politique de formation seront mises en place à court terme.

La politique de formation, qui avait été impactée en 2020, compte tenu des fermetures des centres de formation et des reports de dates, a doucement pu reprendre en 2021. Plusieurs formations, qui concernent l'ensemble des salariés, ne sont pas à renouveler tous les ans et avaient déjà été suivies par les salariés lors des exercices précédents.

4.2.5. Risques sociaux liés à la Gestion des compétences : Promouvoir la diversité et l'égalité des sexes.

Outre la santé et la sécurité au travail, qui sont les priorités du Groupe NOVARC en tant que groupe industriel présent sur la scène internationale, les questions de bien-être au travail, d'égalité des chances et de participation des collaborateurs à la croissance du Groupe font l'objet d'un suivi attentif.

- **Politique & Actions**

La diversité et l'inclusion font partie de l'ADN du Groupe NOVARC et constituent une richesse pour l'entreprise et un levier essentiel de la performance des équipes présentes au sein de chaque filiale. Le Groupe veille à l'absence de toute discrimination, qu'elle soit liée à l'origine, la religion, le genre ou l'orientation sexuelle, l'état de santé et/ou le handicap, les opinions politiques, les convictions religieuses ou la situation familiale. Ces valeurs sont réaffirmées clairement dans son Code Ethique.

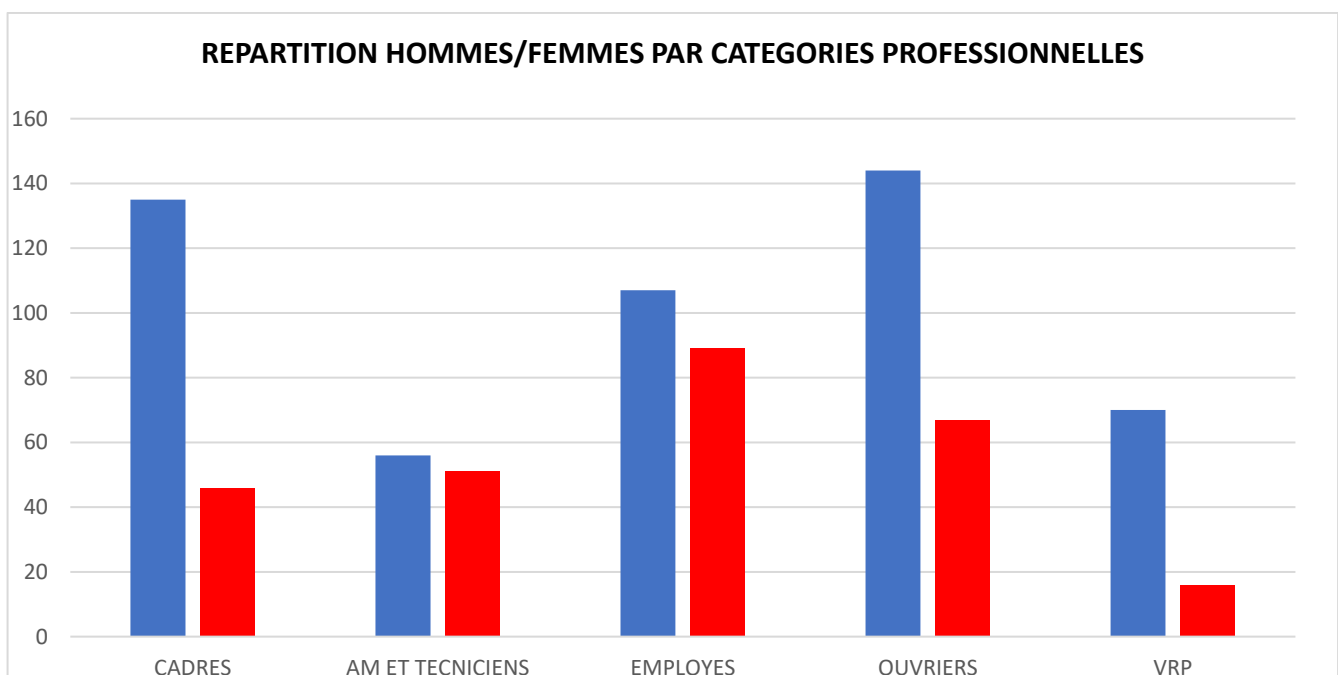
La lutte contre les discriminations correspondant à un enjeu social important, le Groupe s'est fixé

l'objectif de n'avoir aucun cas de discrimination avéré rapporté, notamment via sa ligne d'alerte éthique, contrôlée par le Comité d'éthique du Groupe.

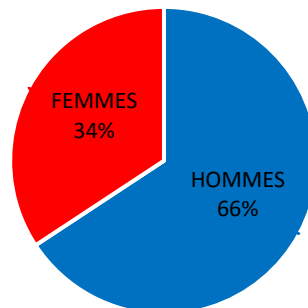
Le Groupe NOVARC valorise et recherche la diversité parmi ses équipes. Le respect mutuel et une politique d'égalité de traitement en matière de recrutement, d'accès aux promotions et de formation professionnelle constituent les leviers d'action principaux. Partout où il est présent, le Groupe NOVARC s'engage à favoriser l'inclusion et à promouvoir la diversité sous toutes ses formes : mixité, nationalités, formations, parcours professionnels, diversité générationnelle, handicap, origines ethniques et sociales. Le Groupe NOVARC reste conscient que dans un environnement industriel où la grande majorité des collaborateurs est affectée aux services d'exploitation, les hommes sont historiquement majoritaires.

Mesure de la performance :

- En France, la répartition Hommes/Femmes est faite de la manière suivante:



REPARTITION HOMMES / FEMMES



La proportion entre les hommes et les femmes est similaire à celle de 2019 et 2020. La part Hommes-Femmes est de 34%-66% pour les entités françaises qui font partie du périmètre, contre 35%-65% en 2020.

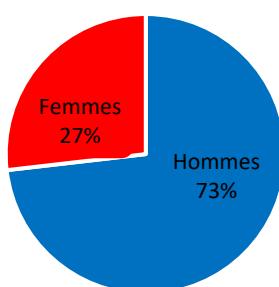
Le rééquilibrage entre les hommes et les femmes s'avère difficile sur certains postes de cadres et

d'ouvriers du fait de la technicité des métiers des différents sites.

La répartition entre les hommes et les femmes cadres en France en 2021 est de 135 contre 46 et de 144 contre 67 entre les hommes et les femmes ouvriers. En 2020, elle était de 141 contre 42 pour les cadres et de 144 contre 65 pour les ouvriers.

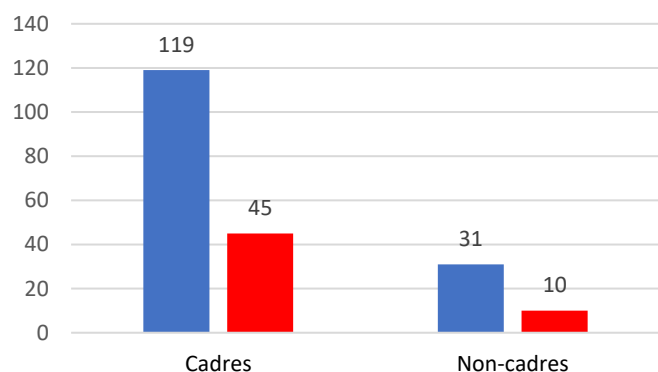
- **A l'étranger, la répartition Hommes/Femmes est faite de la manière suivante :**

REPARTITION HOMMES/FEMMES



La part Hommes-Femmes est similaire à celle de 2020, c'est-à-dire 27%-75% en 2021 contre 25%-75% en 2020 pour les entités étrangères qui font partie du périmètre. Le rééquilibrage entre les hommes et les femmes s'avère difficile sur certains

REPARTITION HOMMES/FEMMES PAR CATEGORIES PROFESSIONNELLES



postes de cadres et de non-cadres du fait de la technicité des métiers des différents sites.

La répartition entre les hommes et les femmes cadres à l'étranger était de 2020 est de 118 contre 39 et de 24 contre 8 entre les hommes et les femmes

non-cadres. En 2021, la répartition entre les hommes et les femmes cadres à l'étranger est de 119 contre 45, et de 31 pour 10 pour les non-cadres.

- **Au niveau de La gouvernance du Groupe NOVARC** la proportion entre les hommes et les femmes est la suivante:

	Directoire	%	Conseil de Surveillance	%
Nombre de membres F	1	50%	3	33,3%
Nombre de membres H	1	50%	6	66,7%
Total	2	100%	9	100%

- **Salariés en situation de handicap :**

Dans une logique d'amélioration continue et afin d'être le plus exhaustif possible, le Groupe Projet RSE du Groupe NOVARC a pris en compte, pour l'exercice 2021, les 6 filiales étrangères incluses au périmètre social du Groupe.

Aussi, il n'existe pas de point de comparaison global de cet indicateur pour l'année 2021. La répartition du nombre de salariés en situation de handicap en France et à l'étranger au 31/12/2021 est la suivante :

Indicateurs 2021	France	Etranger	Groupe NOVARC
Effectif moyen de l'année	762,98	190,1	953,08
Nombre de travailleurs handicapés	31,15	6	34,15
Part de travailleurs H. sur nombre de salariés au 31/12	4,1%	3,16%	3,58%

Il est néanmoins possible de comparer les données pour la France en 2021 de la manière suivante :

France	2020	2021	Variation N / N-1
Effectif moyen de l'année	751,44	762,98	1,54%
Nombre de travailleurs handicapés	25,04	31,15	24.40%
Part de travailleurs H. sur nombre de salariés au 31/12	3,33%	4,1%	23,1%

Le nombre de salariés en situation de handicap en France est supérieur à celui de 2020. En raison de l'augmentation du nombre de collaborateurs 765 à 781 collaborateurs entre 2020 et 2021, le taux d'embauche de salariés en situation de handicap est passé de 3,33% à 4,1%, équivalant à une augmentation de 23,1% du taux d'embauche.

En France, Sur les 17 filiales comptant plus de 20 salariés, 15 filiales ont fait le choix d'embaucher des salariés en situation de handicap, soit 88% des filiales de plus de 20 salariés incluses dans le

périmètre du bilan social français. 2 filiales comptant moins de 20 salariés ont fait le choix d'embaucher des salariés en situation de handicap, soit 22% des filiales de moins de 20 salariés incluses dans le périmètre du bilan social français. En tout 17 filiales incluses dans le périmètre du bilan social français ont fait le choix d'embaucher des salariés en situation de handicap, soit 63% des filiales incluses dans le périmètre du bilan social français.

A l'étranger, les obligations concernant l'embauche de salariés en situation de handicap ne sont pas les

mêmes qu'en France. Néanmoins, 3 filiales incluses dans le périmètre du bilan social étranger ont fait le choix d'embaucher des salariés en situation de handicap, soit 50% des filiales incluses dans le périmètre du bilan social étranger.

En 2021, au niveau du Groupe, ce sont donc 20 filiales, représentant 60,6% des filiales incluses dans le périmètre du bilan social consolidé qui ont embauché des salariés en situation de handicap. Les filiales ne répondant pas aux critères ou ne souhaitant pas embaucher des salariés en situation

de handicap (pour des raisons, entre autre, d'incompatibilité de poste, de pénibilité du travail, etc.) ont trouvé des alternatives leur permettant de répondre aux exigences légales, en faisant notamment appel à des sociétés employant des personnes atteintes d'un handicap physique et/ou mental ou en versant des contributions aux Organismes compétents.

Cet indicateur pourra être précisé et développé dans les années à venir.

4.3. LES RISQUES SOCIETAUX

4.3.1 Qualité et sécurité des produits : les risques liés à l'évolution des normes et à la conformité des produits

- **Politique & Actions**

NOVARC conçoit et commercialise des produits de sécurité électrique et des produits chimiques qui doivent être conformes à de nombreuses normes. Le Groupe est soumis à deux types de normes :

- Les normes d'application obligatoire, résultat d'exigences légales (règlements européens, décrets nationaux, etc.) ;
- Les normes d'application non obligatoire, que le Groupe a volontairement choisi de suivre afin de répondre aux demandes des clients.

Dans la plupart des cas, la conformité vis-à-vis d'une norme d'application obligatoire doit être certifiée par des laboratoires et/ou des organismes indépendants et notifiés par un État, et ont pour principal objectif d'assurer la sécurité et de protéger la santé des utilisateurs en démontrant la conformité du produit à l'exigence réglementaire. Les normes non obligatoires sont principalement des normes d'essais qui permettent de déterminer des caractéristiques techniques, qui varient en fonction de chaque produit et de l'usage auquel il est destiné.

La réputation du Groupe NOVARC est fondée sur la qualité et la conformité de ses produits.

La réglementation étant en perpétuelle évolution, NOVARC a recruté un Responsable de la veille réglementaire au sein de la Division NOVARC Safety qui suit l'évolution des normes de la Division en vue d'anticiper l'adaptation des produits afin de garantir aux utilisateurs des produits conformes.

Avant la phase de commercialisation, les produits du Groupe NOVARC sont soumis à des tests de conformité dans ses propres laboratoires. Des tests complémentaires effectués par des laboratoires indépendants permettent de qualifier les nouveaux produits à leur utilisation sur le marché de l'électrique. Le Groupe considère qu'il dispose d'équipes de recherche et d'innovation, et peut ainsi concevoir des produits innovants et durables, adaptés aux demandes et aux besoins des clients et

respectueuses des réglementations et normes applicables aux activités de chaque entité.

Au sein de la Division NOVARC Motion & Industry, chaque Responsable QSE est en charge de la veille réglementaire concernant la réglementation sur les produits chimiques et le règlement REACH.

Chaque produit chimique doit faire l'objet de la rédaction d'une fiche de données de sécurité accessible aux utilisateurs.

Les entités du Groupe NOVARC n'ont connu aucun cas de non-conformité aux réglementations et/ou codes volontaires.

23 filiales du Groupe faisant partie du périmètre de la DPEF (contre 23 en 2020) dont 17 en France et 6 à l'étranger représentant 86 % du CA total du Groupe (contre 93 % en 2020) ont mis en place un système d'amélioration continue et sont certifiées ISO 9001-2015. Le calcul de cet indicateur est aligné avec le périmètre financier (i.e. inclusion des deux acquisitions réalisées lors de l'exercice sur le territoire français).

Dans ce cadre, les 19 Responsables QSE de ces filiales sont également en charge du contrôle qualité et de la conformité des produits du Groupe.

Mesure de la performance :

Chaque filiale du Groupe NOVARC, certifiée ISO 9001 – 2015, a mis en place un indicateur de performance des produits non conformes, pour certaines en volume et pour d'autres en pourcentage.

Les filiales non certifiées ou en cours de certification n'ont pas toutes mis en place d'indicateurs de non-conformité au cours de l'exercice 2021.

En conséquence, la mesure de performance de l'indicateur de non-conformité du Groupe ne peut pas être établie pour l'exercice 2021.

De nouveaux outils de mesure de la performance de la conformité des produits vont être mis en place au cours des prochains exercices au niveau du Groupe. Pourront ainsi être reportés de manière uniforme et fiabilisée le taux de produit non conformes et le nombre de réclamation client.

Un indicateur concernant le suivi des normes dans la Division NOVARC Safety a été développé et mis en place par l'Expert en Normalisation et Réglementation de la Division et le Directeur Marketing du Groupe NOVARC, en collaboration

avec les membres de chaque USP de la Division présente en France et représentant 42 % du Chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 39 % de ses salariés au 31/12.

Grâce à ce travail, il a été identifié 314 sous familles de produits concernées par l'application de 38 normes majeures. Parmi ces sous-familles désignées, 93 se voient appliquer la dernière version des normes.

4.3.2 Services et relations clients

- **Politique & actions**

Au-delà de la commercialisation d'un produit, le Groupe NOVARC entend accompagner ses clients et assurer un service après-vente de qualité.

La Division NOVARC Energy a mis en place un Service Contrôle et Maintenance (SCM) concernant 10 familles de produits, accessible depuis son site internet, ainsi qu'une offre de contrôle périodique des matériels de sécurité in situ afin de permettre à ses clients de maintenir son parc de matériels de sécurité en parfait état de fonctionnement et de conformité.

Les 23 filiales du Groupe en France et à l'étranger du Groupe certifiées ISO 9001- 2015, représentant 86 % du CA consolidé et 43 % des salariés au 31/12, ont mis en place un système d'amélioration continue orienté client ainsi qu'un suivi de la satisfaction de ses clients.

Les 19 Responsables QSE du Groupe sont également en charge du suivi de l'indicateur de la satisfaction client et ont mis en place des enquêtes de satisfaction clients.

Grâce à son organisation axée sur la simplicité, la flexibilité et la réactivité, le Groupe NOVARC, dans le respect de sa culture centrée sur le client, a pu s'adapter rapidement aux contraintes liées à la crise de la Covid-19 et a pu continuer à servir ses clients pendant les périodes de confinement, mais su également s'adapter aux différentes pénuries de matières premières afin de toujours offrir à ses clients un choix et une quantité de produits adaptés à leurs demandes.

Mesure de la performance :

Le taux de satisfaction de DPEF 2020 avait été calculé sur la base d'un périmètre restreint des deux entités commerciales de la division NOVARC Safety

(ayant obtenu respectivement 80 % et 68 % de satisfaction), couvrant 89,33 % des sociétés commerciales de la Division et 23 % du périmètre ISO 9001 (en chiffre d'affaires), soit 21,03 % du périmètre Groupe (en chiffre d'affaires) et 79,1 % des réponses obtenues aux questionnaires envoyés remontées par les entités pour 2020. Le taux de satisfaction correspondait à la note moyenne, en pourcentage, obtenue suite aux questions suivantes :

- « Quel est votre niveau de satisfaction globale par rapport à vos autres fournisseurs de matériel de sécurité ? » ; et
- « Quel est votre niveau global de satisfaction concernant votre expérience avec notre service clientèle ? ».

En 2020, le taux de satisfaction moyen, calculé sur la base d'une moyenne pondérée des taux reportés par les entités, et validés en audit, par le nombre de réponses obtenues obtenu grâce aux réponses à ces deux questions était de 78 %. Il n'y a pas eu de changement des données par rapport à l'année dernière sur ces deux entités car il n'y a pas eu de nouveaux questionnaires collectés.

Le périmètre de l'indicateur pour la DPEF 2021 a été élargi afin de prendre en compte certaines sociétés effectuant des enquêtes de satisfaction dans les deux Divisions historiques du Groupe NOVARC. Les sociétés audités pour la DPEF 2021 sont au nombre de 10, dont 2 à l'étranger, et couvrent 42,4 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 29,3 % de ses salariés au 31/12. Les campagnes d'enquête de satisfaction n'étant pas annuelles, les résultats pris en compte sont de de 2018 à 2021.

La méthodologie des campagnes de satisfaction client diffère d'une entité à l'autre et nous avons observé une très forte hétérogénéité des données en terme de questionnaires et de traitement des réponses. Néanmoins, les thèmes abordés restent similaires. Les questions récurrentes des filiales posées à leurs clients directs portaient ainsi sur les thèmes suivants :

- Relation client / Service client
- Qualité des produits et des services
- Délai de traitement des commandes
- Réponses aux demandes de devis
- Respect des délais de livraison
- Traitement des réclamations
- Réactivité

Le taux de satisfaction de la Division NOVARC Safety prend en compte les résultats de 7 entités de la Division, représentant 32 % du CA consolidé du Groupe et 19 % des salariés au 31/12. Les taux de satisfaction respectifs non consolidés de ces 7 entités sont de 80%, 68,4%, 85,5 %, 85,5%, 84,03%, 99,70% et 70%.

Celui de la Division NOVARC M&I prend en compte les résultats de 3 entités de la Division, représentant 10,5 % du CA consolidé du Groupe et 10,44 % des salariés au 31/12. Les taux de satisfaction respectifs non consolidés de ces 3 entités sont de 83%, 95,63% et 82,27%.

Le taux de satisfaction client ne peut cependant pas être consolidé. En effet, les questionnaires transmis par les filiales du Groupe NOVARC à leurs clients n'étant pas standardisés, il y a une trop forte hétérogénéité des données.

La mesure de la performance de l'indicateur de la satisfaction client pour le Groupe ne peut pas être calculée en l'état. L'indicateur sera développé et affinée au cours des prochains exercices grâce à un élargissement progressif du périmètre de reporting et à une uniformisation de la méthode d'évaluation de la satisfaction client entre les différents sites du Groupe.

ANNEXE : Rapport OTI



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

NOVARC S.A.

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2021
NOVARC S.A.

815 C Chemin du Razas, ZI Les Plaines, 26780 Malataverne
Ce rapport contient 9 pages

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

NOVARC S.A.

Siège social : 815 C Chemin du Razas, ZI Les Plaines, 26780 Malataverne

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant ou OTI ("tierce partie"), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-10491, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

¹ Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1049, portée disponible sur le site www.cofrac.fr



NOVARC S.A.
*Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant,
sur la déclaration consolidée de performance extra-financière
15 juin 2022*

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Directoire :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

**NOVARC S.A.**

*Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant,
sur la déclaration consolidée de performance extra-financière
15 juin 2022*

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000².

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

² ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

**NOVARC S.A.**

*Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant,
sur la déclaration consolidée de performance extra-financière
15 juin 2022*

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre mars et juin 2022 sur une durée totale d'intervention d'environ trois semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

**NOVARC S.A.**

*Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant,
sur la déclaration consolidée de performance extra-financière
15 juin 2022*

- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour certains risques³, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités⁴.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 le cas échéant, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 20% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

³ Promotion de la diversité et de l'égalité des chances ; Exposition des sites aux phénomènes climatiques extrêmes (Incendies/Inondations/tempêtes) ; Impact des activités sur le changement climatique ; Risque lié à l'évolution des normes ; Services et relation clients.

⁴ NOVARC S.A. (entités françaises du Groupe) ; REGELTEX ; SFE ; Koch Chemie ; DACD ; SFDPI/MEGALD ; ALROC ; SODIMAC et FAMECA.

**NOVARC S.A.**

*Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant,
sur la déclaration consolidée de performance extra-financière
15 juin 2022*

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 15 juin 2022

KPMG S.A.

Fanny Houlliot
Associée
Sustainability Services

Damiron Fabien
Associé



NOVARC S.A.
*Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant,
sur la déclaration consolidée de performance extra-financière
15 juin 2022*

Annexe

Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes

Actions de sensibilisation des nouveaux embauchés aux règles de sécurité

Evènements sociaux pour renforcer la cohésion d'équipe

Accords d'intéressement

Résultats des mesures prises pour promouvoir la diversité et l'égalité des sexes

Politiques relatives au développement en continu des compétences des collaborateurs

Plan d'action et de prévention des risques d'incendie et de malveillance

Actions de maîtrise des consommations d'énergie

Investissements pour limiter l'impact des activités du Groupe sur le changement climatique

Procédures de contrôle qualité et sécurité des produits



NOVARC S.A.
*Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant,
sur la déclaration consolidée de performance extra-financière
15 juin 2022*

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants

Nombre de salariés au 31.12

Nombre d'embauches

Taux de turnover

Part des salariés ayant participé à une formation au cours de l'exercice

Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt

Taux de gravité des accidents du travail

Taux d'absentéisme

Emissions de CO2 liées aux consommations énergétiques (scopes 1 et 2) par unité d'effectif

Consommation d'énergie (électricité, gaz naturel, fuel, carburant) par unité d'effectif

Consommation d'eau en m3 par salarié

Source d'approvisionnement en matières premières par pays et par matière

Part de recyclage et de valorisation des déchets industriels

Part du chiffre d'affaires total du Groupe certifié ISO 9001-2015

Taux de satisfaction client



GROUPE NOVARC

815 C, chemin du Razas
ZI Les plaines
26780 Malataverne

Tel : 00 33 (4) 75 90 58 00
Fax : 00 33 (4) 75 90 58 09